

LISTE DES ABREVIATIONS

AES	: Asie de l'Est
ALC	: Amérique Latine et Caraïbes
AS	: Asie du Sud
ASS	: Afrique subsaharienne
BAD	: Banque Africaine de Développement
BCEAO	: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BOAD	: Banque Ouest- Africaine de Développement
BSR-SA	: Banque Régionale de Solidarité (BSR)-Société Anonyme
CNDLP	: Commission Nationale pour le Développement et la lutte contre la Pauvreté
DSRP	: Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
EISMV	: Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires
FAO	: Food and Agriculture Organization (of the United Nations)
FMI	: Fonds Monétaire International
FRPC	: Facilité de Réduction de la Pauvreté et la Croissance
HCCI	: Haut Conseil de la Coopération Internationale
HIDAOA	: Hygiène et Industrie des Denrées Alimentaires d'Origine Animale
IPNM	: Indicateur de Pauvreté Non Monétaire
ODM	: Objectifs de Développement pour le Millénaire
OIE	: Office International des Epizooties
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONU	: Organisation des Nations Unies
PADEB	: Projet d'Appui au Développement de l'Elevage dans le Borgou
PAS	: Programmes d'Ajustement Structurel
PASR	: Programme d'Ajustement Structurel Renforcé
PDE _{III}	: Projet de Développement de l'Elevage, phase III
PIB	: Produit Intérieur Brut
PMA	: Pays en développement les Moins Avancés
POAN	: Proche Orient et Afrique du Nord
PPEA	: Projet Promotion de l'Elevage dans l'Atacora
PPTÉ	: Pays Pauvres Très Endettés
RNB	: Revenu National Brut
SRP	: Stratégie de Réduction de la Pauvreté
SSA	: Spécialiste de Santé Animale
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
USA	: United States of America (Etats Unis d'Amérique)
VIH/SIDA	: Virus de l'Immunodéficience Humaine / Syndrome de l'Immunodéficience Acquise

Liste des figures

Figure I :Proportion de sous-alimentés dans les régions en développement	1
Figure II : Conditionnalité et chronogramme d'application de l'initiative PPTE	8
Figure III: Situation géographique et carte administrative du Bénin	5
Figure IV: Répartition des unités de production par type de gestion	4
Figure V : Diagramme de fabrication du <i>wagaashi</i>	3

Liste des tableaux

Tableau I : Proportion et nombre de personnes n'ayant qu'un dollar par jour pour vivre	
Tableau II : Dépenses de santé dans le monde, 2000.	2
Tableau III : Informations générales (le Bénin en bref)	6
Tableau IV : Données socioéconomiques de l'année 2002	6
Tableau V : Principales données économiques et tendances de long terme	7
Tableau VI : Structure de l'économie	7
Tableau VII : Commerce	7
Tableau VIII : Balance des paiements	8
Tableau IX : Tonnage des principales cultures pour 1997 /1998	9
Tableau X : Composition du cheptel national en 2001	

Tableau XI	: Effectif de bovins dans la zone d'étude	0
Tableau XII	: Répartition communale des enquêtés-production	6
Tableau XIII	: Composition chimique du <i>wagaashi</i>	7
Tableau XIV	: Caractéristiques ethnologiques et aire de vie du <i>Borgou</i>	6
Tableau XV	: Caractéristiques ethnologiques et aire de vie du <i>Somba</i>	4
Tableau XVI	: Caractéristiques ethnologiques et aire de vie de la <i>Ndama</i>	5
Tableau XVII	: Caractéristiques ethnologiques et aire de vie de la <i>Lagunaire</i>	6
Tableau XVIII	: Caractéristiques ethnologiques et aire de vie du <i>Mbororo</i>	6
Tableau XIX	: Caractéristiques ethnologiques et aire de vie du <i>zébu peul nigérien</i>	7
Tableau XX	: Caractéristiques ethnologiques et aire de vie de l' <i>Azaouak</i>	7
Tableau XXI	: Productivité laitière de 10 vaches de race <i>Borgou</i>	8
		0

Liste des encadrés

Encadré I	: Les PMA d'après les Nations Unies
Encadré II	: Les programmes d'ajustement : mesures préconisées

par le FMI dans le cadre des programmes d'ajustement

Liste des photos

Photo I	: Marché de lait dans la commune de Kandi	48
Photo II	: Feuilles et fruits de <i>Calotropis procera</i>	51
Photo III	: Moulage et égouttage du <i>wagaashi</i> après cuisson	55
Photo IV	: Vache de race <i>Borgou</i>	64
Photo V	: Vache de race <i>Somba</i>	65
Photos VI	: Veaux métis issus d'essais d'amélioration génétiq ue du <i>Borgou</i> à la FEO	73

Sommaire

INTRODUCTION.....1

PREMIERE PARTIE : CONTEXTE MONDIAL DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

CHAPITRE 1 : LA POLARISATION DE L'ECONOMIE MONDIALE.....3

1 Les ensembles régionaux et groupes économiques.....3

1.1 Les grands blocs économiques.....4

1.2 Les groupes économiques.....4

1.2.1 Les pays selon le Revenu National Brut (RNB).....4

1.2.2 Les pays les moins avancés (PMA).....4

2 La notion de pauvreté.....7

2.1 Définition.....7

2.2 Les indicateurs de la pauvreté.....7

2.2.1 La pauvreté monétaire.....7

2.2.2 La pauvreté existentielle ou pauvreté non conventionnelle.....8

2.2.3 La mesure subjective de la pauvreté.....8

2.3 La pauvreté et l'exclusion financière.....9

2.4 Les impacts sociaux de la pauvreté.....9

2.4.1 La pauvreté et la dénutrition.....9

2.4.2 La pauvreté et la santé.....11

2.4.3 La pauvreté et les tensions sociales.....13

CHAPITRE 2 : L'EVOLUTION DE L'AIDE INTERNATIONALE.....	
AU DEVELOPPEMENT DES PMA	14
1 Les Programmes d'Ajustement Structurel (PAS).....	14
1.1 Le principe des PAS	14
1.2 Le bilan controversé des PAS	16
2 L'initiative PPTE de réduction de la dette des pays très pauvres très endettés et les Stratégies de Réduction de la Pauvreté	17
3 Les stratégies de réduction de la pauvreté.....	19
4 Le rôle des institutions loco – régionales.....	20
4.1 L'UEMOA.....	20
4.2 L'EISMV	22
4.3 La Banque Africaine de Développement (BAD).....	23
4.4 La Banque Régionale de Solidarité (BRS).....	23
 CHAPITRE 3 LES STRATEGIES NATIONALES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE : LE CAS DU BENIN	 24
1 Le Bénin en bref.....	24
1.1 L'économie en général	24
1.2 Le secteur agricole	29
1.2.1 L'agriculture	30
1.2.2 L'élevage	31
2 La pauvreté au Bénin : le diagnostic de la Commission Nationale pour le Développement et la lutte contre la Pauvreté (CNDLP).....	32
3 Axes stratégiques de la lutte contre la pauvreté rurale.....	34

DEUXIEME PARTIE: OBSERVATIONS SUR LA FABRICATION DU FROMAGE TRADITIONNEL, WAGAASHI EN MILIEU PAYSAN

CHAPITRE 1 : METHODES D'OBSERVATION.....	36
1 Le cadre d'étude : justification et présentation.....	36
1.1 Le centre d'intérêt.....	36
1.2 La zone d'étude.....	36
1.2.1 La carte agricole du Bénin.....	36
1.2.2 La prévalence de la pauvreté par zone	37
1.2.3 Présentation de la zone d'étude	37
2 La méthodologie	38
2.1 L'enquête sur les caractéristiques du marché de wagaashi.....	38
2.1.1 Le principe	38
2.1.2 Le déroulement de l'enquête	39
2.1.3 L'analyse des données	39
2.1.4 Les limites de l'enquête	40
2.2 L'enquête d'intention auprès des professionnels des productions animales.....	40
2.3 La participation aux activités de production fromagère.....	40
2.4 Les analyses de laboratoire.....	41
2.4.1 La détermination de la matière sèche (MS) du wagaashi	41
2.4.1.1 Le principe	41
2.4.1.2 Le mode opératoire	41
2.4.1.3 L'expression des résultats	41
2.4.2 La détermination des cendres ou des matières minérales (MM) du wagaashi.....	42
2.4.2.1 Le principe	42
2.4.2.2 Le mode opératoire	42

2.4.2.3	L'expression des résultats	42
2.4.3	La détermination de la teneur en matière azotée totale (MAT) du wagaashi.....	42
2.4.3.1	Le principe	42
2.4.3.2	Le mode opératoire :	42
2.4.3.3	L'expression des résultats :	43
2.4.4	La détermination de la teneur en matière grasse (MG) du wagaashi	43
2.4.4.1	Le principe	43
2.4.4.2	Le mode opératoire	43
2.4.4.3	L'expression des résultats	44
CHAPITRE 2 : Résultats d'enquête et d'observations		45
1 Les caractéristiques du marché de wagaashi		45
1.1	Les fromagères	45
1.2	Structure et gestion des unités de production fromagère	46
1.3	La production fromagère	46
1.4	Le marché	47
1.4.1	La demande	47
1.4.2	L'offre	47
1.4.3	Les marchés physiques	48
1.4.4	Les prix du marché et la rentabilité.....	49
2 La fabrication du waagashi.....		51
2.1	Le matériel	51
2.1.1	Le lait	51
2.1.2	Le coagulant	51
2.1.3	Le colorant	53
2.1.4	Les ustensiles	53
2.2	Le diagramme de fabrication du <i>wagaashi</i>	53

2.2.1	La filtration	55
2.2.2	Le chauffage	55
2.2.3	L'égouttage – moulage	55
2.2.4	La coloration	56
2.2.5	Le salage	56
2.3	Le produit final : le <i>wagaashi</i> (photo III)	56
2.3.1	Caractères organoleptiques	57
2.3.2	Composition chimique	57

CHAPITRE 3 : DISCUSSIONS ET RECOMMANDATIONS	58
1 La production de <i>wagaashi</i> et le revenu des femmes rurales	58
2 La production de <i>wagaashi</i> et la réduction de la malnutrition.....	59
3 La production de <i>wagaashi</i> et la promotion de petites entreprises.....	59
4 Les contraintes de la production de <i>wagaashi</i> et les approches de solutions.....	60

TROISIEME PARTIE: ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION LAITIERE

CHAPITRE 1 : Etat des lieux de la production laitière	62
1 Le système de production	62
1.1 Les producteurs	62
1.2 Le mode d'exploitation et les races bovines	62
1.2.1 Le mode d'exploitation.....	62
1.2.2 Les races bovines exploitées au Bénin	64
2 Les activités de production	69
2.1 La conduite du troupeau	69
2.2 Le suivi sanitaire.....	70
2.3 La traite et la productivité des vaches.....	70
2.4 Les activités de collecte et de transformation.....	71

CHAPITRE 2 : Les PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT de la production.....	73
1 Les avancées récentes.....	73
1.1 Présentation de la FEO.....	73
1.2 Les essais d'amélioration génétique en cours sur les bovins.....	73
2 L'indispensable révolution sectorielle	75
2.1 Un nouvel entrepreneuriat agricole : les futurs éleveurs	75
2.1.1 Le développement d'un élevage fermier	76
2.1.2 La garantie d'un environnement politique et économique favorable : le nouveau rôle de l'Etat.....	76
2.2 Une concertation permanente et des échanges professionnels entre les paysans traditionnels et les futurs fermiers	77
 Chapitre 3 : Proposition de projets en faveur du développement laitier ..	781
L'idée de projet.....	78
2 Création de fermes laitières et de fromageries semi-modernes.....	79
2.1 Aspects statutaires	79
2.2 Les produits d'exploitation envisageables	79
2.3 Le choix du lieu d'implantation	79
3 La mobilisation des intrants	79
3.1 Les intrants animaux ou d'origine animale: races bovines et le lait.....	79
3.2 Les intrants alimentaires et médicamenteux.....	80
3.3 Les moyens humains	81
3.4 Les moyens immobiliers et matériels.....	81
• Pour la ferme laitière.....	81
• Pour les fromageries	82

3.5 Les moyens financiers : sources de financement	82
4 La commercialisation du <i>wagaashi</i>	83
5 Les revenus attendus	83
6 Impact économique et social attendus.....	84
 CONCLUSION.....	 85
BIBLIOGRAPHIE.....	89
 ANNEXES.....	 94

INTRODUCTION

Après de longues années passées sous ajustement structurel, les pays d'Afrique subsaharienne sont toujours à la quête d'une alternative de stabilité économique. Pendant ce temps, la pauvreté n'arrête pas d'empirer le quotidien des populations. Selon un récent rapport de la Banque Mondiale, le nombre de personnes vivant avec moins d'un dollar par jour est passé de 242 millions en 1990 à 302 millions en 1998. Cette situation qui signe l'insuccès des mesures macroéconomiques jusque là employées, a forcé une certaine reconsidération conceptuelle de l'aide internationale au développement des pays pauvres.

Ainsi, la « pauvreté » est dorénavant le « maître-mot » de tous les débats sociaux et économiques. En effet, réduire de moitié la prévalence de la pauvreté d'ici l'an 2015 constitue le défi du nouveau millénaire. Dans cette optique, les institutions de Brettons Wood ont d'ores et déjà transformé les Programmes d'Ajustement Structurel Renforcé (PASR) en stratégie de réduction de la pauvreté (SRP). Il s'agit d'une nouvelle approche d'aide aux pays en développement les moins avancés (PMA) qui est axée sur la mise en œuvre de programmes nationaux concertés.

La République du Bénin n'est pas en marge de la nouvelle donne. Un Document de Stratégie (triennal) de Réduction de la Pauvreté (2003-2005) a été publié en décembre 2002. Agréé par le FMI, ce document établit le diagnostic du mal socioéconomique du pays et préconise quatre axes stratégiques de réduction de la pauvreté :

- le renforcement du cadre macroéconomique à moyen terme ;
- le développement du capital humain et de la gestion de l'environnement ;
- le renforcement de la bonne gouvernance et des capacités institutionnelles ;
- et la promotion de l'emploi durable et le renforcement des capacités des pauvres à participer au processus de décisions et de production.

La présente étude s'appuiera sur le quatrième axe qui prend en compte les aspects les plus pratiques de la création de richesses, priorité faite aux activités agricoles

productrices de revenus. En effet, le secteur agricole qui emploie 70% environ de la population active, est placé au cœur de la stratégie nationale de lutte. Nonobstant quelques avancées significatives enregistrées dans le domaine, très peu de programmes d'actions sont en cours. Et bien d'opportunités de création de richesses restent peu ou pas exploitées surtout en ce qui concerne les activités de transformation de produits animaux. En l'occurrence, la transformation du lait en « **wagaashi*** » semble constituer un véritable créneau porteur que nous nous proposons de sonder à travers ce travail dont le but principal est de contribuer à la conception d'initiatives d'investissements privés et de fait, à la lutte contre la pauvreté rurale. En revanche, certaines contraintes comme par exemple l'approvisionnement en lait de vache frais (la production nationale est négligeable) pourraient grever le processus de développement de ce créneau, la production du fromage étant tributaire de celle du lait. C'est pourquoi, en aval de la prospection de la sous filière de transformation, ce travail est aussi consacré à une étude des capacités nationales d'accroissement de la production laitière.

En somme, la première partie de ce travail est consacrée à la présentation du contexte mondial de la lutte contre la pauvreté, le cas de la République du Bénin étant particulièrement traité. Une deuxième partie présente les observations faites sur la transformation du lait en fromage dans le nord-Bénin avec pour objectif la mise en exergue de la contribution potentielle de cette activité dans la stratégie de réduction de la pauvreté. Enfin une troisième partie est consacrée à la recherche de stratégie de développement de la production laitière au Bénin.

* *Wagaashi* : nom commun du fromage fabriqué de façon artisanale avec du lait de vache au Bénin

PREMIERE PARTIE

CONTEXTE MONDIAL DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Cette partie comprend 3 chapitres :

⇒ La polarisation de l'économie mondiale.

⇒ L'évolution de l'aide internationale au développement des PMA.

⇒ Les stratégies nationales de lutte contre la pauvreté : cas du Bénin.

CHAPITRE 1 : LA POLARISATION DE L'ECONOMIE MONDIALE

Les richesses mondiales sont inégalement réparties entre les deux blocs géographiques quasi immuables : le Nord et le Sud. Même l'avènement de la mondialisation n'a pu abroger les règles d'un jeu économique qui se joue sur un terrain ultra capitaliste et d'exclusion sociale. Selon SOROS (1998) « *le développement d'une économie mondiale n'a pas été accompagné du développement d'une société mondiale* ». Ainsi la bipolarisation de l'économie mondiale reste une triste réalité avec un fossé de plus en plus grand entre pays riches au Nord et pays pauvres au Sud. Ces derniers subissent un marasme économique et sont obligés de mettre en branle, continuellement, des programmes successifs et variés de redressement. S'il est remarquable que les qualificatifs de pays « sous-développés », puis de « pays en voie de développement », de « pays moins avancés » ou de « pays émergents » indiquent une relativité du mal économique, il n'en demeure pas moins évident que la pauvreté reste un fait commun des populations du Sud. Le débat le plus préoccupant au sein de toutes les sphères sociales et politiques porte d'ailleurs sur la pauvreté. Il convient alors d'en définir les contours afin de mieux cerner les enjeux d'une stratégie de lutte convenable.

1 LES ENSEMBLES REGIONAUX ET GROUPES ECONOMIQUES

La communauté internationale, se fondant sur les disparités qui caractérisent l'économie mondiale et sur la situation particulièrement préoccupante de certains Etats, a établi des groupes économiques aussi homogènes que possible. Il s'agit d'une classification qui met en exergue les territoires les plus défavorisés en vue d'une orientation adéquate des aides internationales. Plusieurs index notamment le Revenu National Brut (RNB) par habitant et le niveau d'industrialisation servent à différencier les deux grands blocs économiques traditionnels : le Nord et le Sud. D'autres critères composites sont utilisés pour cibler des groupes économiques particuliers dans les deux grands ensembles régionaux.

1.1 Les grands blocs économiques

Les deux blocs économiques que l'on distingue sont représentés par:

- les pays développés qui constituent le bloc du Nord. Ils regroupent les pays industrialisés et les pays dits à économie de transition ;
- et la longue liste des pays en développement qui constituent le bloc Sud. Ils regroupent le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, l'Asie de l'Est et du Sud-Est, l'Asie du Sud, l'Afrique Subsaharienne et l'Amérique Latine et les Caraïbes.

1.2 Les groupes économiques

1.2.1 Les pays selon le Revenu National Brut (RNB)

Selon le dernier classement de la Banque mondiale basé sur le revenu national brut par habitant en 2001, trois groupes de pays se distinguent :

- les pays à revenu élevé c'est-à-dire les pays dont le RNB par habitant est supérieur à 9206 dollars ;
- les pays à revenu intermédiaire c'est-à-dire les pays dont le RNB est compris entre 746 et 9205 dollars par habitant ;
- et enfin les pays à revenu faible c'est-à-dire les pays dont le RNB par habitant est inférieur à 746 dollars.

1.2.2 Les pays les moins avancés (PMA)

Les pays en développement les moins avancés ou PMA sont des pays ou territoires à faible revenu, à économie fortement vulnérable et souffrant d'une insuffisance de ressources humaines. D'après la dernière sélection de l'Organisation des Nations Unies 49 pays dont 34 d'Afrique subsaharienne figurent sur la liste des PMA (encadré I). La pauvreté voire l'extrême pauvreté font le lot quotidien de ces 49 pays. En effet en 1999, 49 % des africains subsahariens se contentaient d'un dollar par jour pour vivre. Cela correspondait à

315 millions d'individus frappés par l'extrême pauvreté. L'Afrique subsaharienne est donc la région la plus pauvre du monde (tableau I) même si la chine compte près de 81 % des pauvres dans le monde. Caractérisés par un PNB très faible, cette région du monde est quasi-absente du commerce international. Très appauvris, les pays souffrent cruellement de l'insécurité alimentaire.

Encadré I : Les PMA d'après le PNUD

Angola	Guinée-Bissau	Rép. Dém. Pop. Lao
Bangladesh	Guinée équatoriale	Rwanda
Bénin	Haïti	Salomon, Iles
Bhoutan	Lesotho	Samoa-Occidental
Burkina Faso	Madagascar	Sao Tomé et principe
Burundi	Malawi	Sierra Leone
Cambodge	Maldives	Soudan
Cap-Vert	Mali	Tanzanie, Rép-Unie de
Comores	Mauritanie	Tchad
Congo, Rép. Dém. Du	Mozambique	Togo
Djibouti	Myanmar	Vanuatu
Erythrée	Népal	Yémen
Ethiopie	Niger	Zambie
Gambie	Ouganda	
Guinée	Rép. Centrafricaine	<i>Source: PNUD, 1999.</i>

Tableau I: Proportion et nombre de personnes n'ayant qu'un dollar par jour pour vivre.

Régions	Pourcentage (%)		Nombre (en millions)	
	1990	1999	1990	1999
Afrique Subsaharienne	47,4	49,0	241	315
Asie de l'Est et Pacifique	30,5	15,6	486	279
(Chine non comprise)	24,2	10,6	110	57
Asie du Sud	45,0	36,6	506	488
Amérique Latine et Caraïbe	11,0	11,1	48	57
Afrique du Nord et Proche Orient	2,1	2,2	5	6
Europe centrale et Orientale et CEI	6,8	20,3	31	97
Total	29,6	23,2	1292	1169
(Chine non comprise)	28,5	25,0	917	945

Source : Banque mondiale, 2001.

2 LA NOTION DE PAUVRETE

2.1 Définition

Selon Larousse, la pauvreté est un manque d'argent, de ressources. Elle correspondrait alors à un état de dénuement de l'individu. Seulement la notion du manque que sous-entend le dénuement revêt une approche relativiste résidant dans le degré ou la forme. TOWNSEND (1998) prend cela en compte lorsqu'il écrit : *« les individus, familles ou groupes de populations peuvent être considérés en état de pauvreté quand ils manquent des ressources nécessaires pour obtenir l'alimentation type, la participation aux activités et avoir les conditions de vie et les commodités qui sont habituellement ou sont au moins largement encouragées ou approuvées dans les sociétés auxquelles ils appartiennent. Leurs ressources sont si significativement inférieures à celles qui sont déterminées par la moyenne individuelle ou familiale qu'ils sont, de fait, exclus des modes de vie courants, des habitudes et des activités »* Il ressort de cette approche que la pauvreté, selon les sociétés et le moment, se traduirait différemment aussi bien dans sa forme que dans son intensité. Il s'avère donc important que des indices de dénuement soient empruntés pour mieux définir la pauvreté.

2.2 Les indicateurs de la pauvreté

Conventionnellement, la mesure de la pauvreté se fait sur la base de considérations d'ordre monétaire, existentiel ou subjectif.

2.2.1 La pauvreté monétaire

Elle correspond à l'approche la plus largement utilisée. Le principe consiste à considérer le revenu comme l'indice des capacités d'achat de l'individu et à le comparer à un minimum vital communément approuvé. Les personnes vivant avec moins de deux dollars par jour sont déclarées pauvres. Selon le rapport mondial 2003, 2,8 milliards d'individus étaient dans cette situation à l'orée du 3^{ème} millénaire. Par ailleurs, plus de 1,2 milliards de ceux-ci (soit donc la moitié et plus) vivaient dans l'extrême pauvreté c'est-à-dire qu'ils se contentaient de moins d'un dollar par jour. L'extrême pauvreté a tout de même diminuer

récemment. Selon les statistiques, elle a reculé entre 1990 et 1999 de 30% à 23% de la population mondiale (tableau I). Et selon les projections de la Banque mondiale (BANQUE MONDIALE, 2001), la proportion de personnes vivant en deçà du seuil de pauvreté extrême sera de 12,3% en 2015. Cependant force est de constater que la tendance positive n'est pas partout enregistrée. L'Afrique subsaharienne a vu sa proportion de pauvres augmenter de deux points environ, passant de 47,4% à 49,0% de sa population. Dans le même temps les régions d'Asie de l'Est et Pacifique ont enregistré une réduction très significative de l'extrême pauvreté.

2.2.2 La pauvreté existentielle ou pauvreté non conventionnelle

Selon cette approche, sont considérées comme pauvres les individus, familles ou groupes de populations ne bénéficiant pas d'une existence commode, pour le moins acceptable par tous. Les conditions de vie les plus en vue sont, ici, relatives à l'alimentation, au logement, à la santé, à l'éducation, etc.

⇒ Sur le plan alimentaire, la malnutrition, le non-accès à l'eau potable sont indicateurs de pauvreté. C'est ainsi que la faim et la pauvreté font bon ménage.

⇒ Sur le plan du logement, une habitation de fortune dans une zone enclavée et défavorisée, une toiture détériorée laissant couler l'eau, un environnement malsain sans sanitaire, sont des signes indubitables de pauvreté. Ces conditions de vie précaire laissent les populations dans un état de vulnérabilité manifeste vis-à-vis des maladies.

⇒ Sur le plan sanitaire, la plus ou moins grande difficulté d'accès aux soins médicaux dans un environnement malheureusement hostile est le principal indicateur de la pauvreté.

⇒ Pour ce qui est de l'éducation, l'analphabétisme et la déscolarisation des jeunes filles surtout sont en cause.

2.2.3 La mesure subjective de la pauvreté

Elle se rapporte à des jugements très individuels et subjectifs et ne constitue pas une commune mesure de la pauvreté selon les sociétés et les époques. Par exemple un paysan

du Nord dépourvu d'ordinateur ou de voiture se sentirait extrêmement pauvre à la différence de son homologue du Sud qui lui, se satisferait fort bien d'un cahier de note ou d'un compte d'épargne au meilleur des cas. La pauvreté, dans un contexte relativiste, dépend du niveau de vie sociale au moment précis du jugement et des mentalités et modes en vogue.

2.3 La pauvreté et l'exclusion financière

La pauvreté monétaire est celle qui exprime au mieux l'exclusion financière. Avoir un revenu journalier inférieur à deux dollars signifie avoir à peine les moyens de subsistance. Le pauvre est, du fait, exclu de la vie économique et financière de sa société car il ne peut guère épargner. Le faible taux de bancarisation qui caractérise les pays pauvres illustre à un certain égard la relation entre la pauvreté et l'exclusion financière. Ce taux qui est seulement de 6,65% dans l'espace UEMOA est l'un des plus faibles au monde (JOHNSON, 2003). Prenant donc l'exemple des pays de l'espace UEMOA, c'est plus de 65 millions de personnes qui sont en marge de la vie financière. Cette exclusion est de nature à maintenir la grande masse dans le paupérisme.

2.4 Les impacts sociaux de la pauvreté

La pauvreté, quelle qu'en soit la forme ou l'intensité est source d'exclusion sociale. Il s'agit d'une exclusion du circuit économique et financier de millions de personnes astreintes à une vie précaire.

2.4.1 La pauvreté et la dénutrition

La prévalence de la dénutrition couvre une aire géographique superposable à celle de la pauvreté. Selon la FAO (2002), 815 millions de personnes ont souffert de malnutrition ou ont été exposées à une insécurité alimentaire chronique dans le monde entre 1997 et 1999. Les pays en développement, à eux seuls, comptaient 777 millions d'individus mal nourris et l'Afrique subsaharienne était la région du monde la plus touchée par ce fléau avec une prévalence de 34 % de sa population. En effet, la pauvreté et la faim sont si bien corrélées que les régions pauvres sont en même temps celles où sévissent l'insécurité alimentaire, les grandes endémies, la mortalité infantile. Des estimations montrent que dans les pays en développement, 174 millions d'enfants de moins de cinq ans ont souffert de

malnutrition entre 1996 et 1998. L'Afrique subsaharienne héberge à elle seule près du quart de la population souffrant de dénutrition dans le monde soit 196 millions de personnes. La faim chronique est à la fois cause et effet de la pauvreté. « *Elle sape la productivité des gens et les rend plus vulnérables à la maladie* » (BANQUE MONDIALE, 1989). Les tendances récentes et les projections de la FAO (figure I) laissent présager d'une baisse significative de la prévalence de la faim dans le futur mais l'objectif de réduction de moitié de la faim ne pourrait être atteint qu'en 2030. La faim chronique ne toucherait alors plus que 15% de la population d'Afrique subsaharienne.

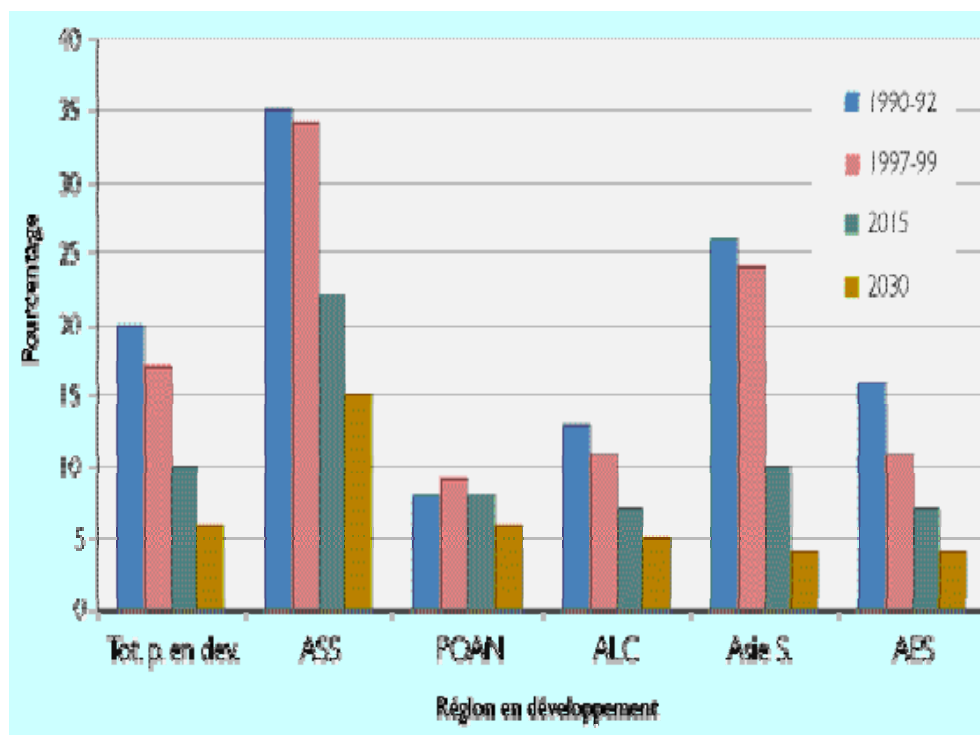


Figure I : Proportion de sous-alimentés dans les régions en développement

(Source: FAO 2000, 2001)

Tot. p. en dev	:Total des pays en développement
ASS	:Afrique subsaharienne
POAN	:Proche Orient et Afrique du Nord
ALC	:Amérique Latine et Caraïbes
Asie S	:Asie du Sud
AES	:Asie de l'Est

2.4.2 La pauvreté et la santé

Alors que l'accès aux soins de santé est fortement subventionné voire gratifié par l'Etat dans les pays développés, le tableau sanitaire reste assez sombre pour les pays en développement où la pauvreté fait ménage avec l'insécurité alimentaire, le microbisme et de nombreuses maladies fortement mortelles comme le paludisme, le sida...En Afrique au sud du Sahara, les dépenses de santé par habitant ont été estimées en 2000 par l'OMS à 29 dollars (tableau II) soit 6% de la moyenne mondiale. Elles ont été, pour la même année évaluées à 4499 dollars aux USA. Ces statistiques, ne signifient guère une meilleure santé

en Afrique. Bien au contraire elles traduisent le nonaccès des malades aux soins. Cet état de chose trouve sans nul doute sa raison dans l'extrême pauvreté qui gangrène les populations surtout rurales. Il y a là, une répercussion directe et négative sur la productivité paysanne puis sur l'économie. La pauvreté et la maladie à tous points de vue décrivent un cycle vicieux qui freine l'effort de développement à la base.

Tableau II : Dépenses de Santé dans le monde, 2000.

	Dépenses de santé par habitant (en \$ courants)	Total en % du PIB
Monde	482	9.3
Asie de l'Est et Pacifique	44	4.7
Europe de l'Est et Asie centrale	108	5.5
Amérique latine et Caraïbe	262	7.1
Moyen-Orient Et Afrique du Nord	171	4.6
Asie du Sud	21	4.7
Afrique subsaharienne	29	6.0
Pays à revenu élevé	2736	10.2
Etats-Unis	4499	13.0
Union Européenne	1924	9.1

Source: OMS, 2000.

2.4.3 La pauvreté et les tensions sociales

Les agitations, soulèvements, rebellions, conflits de tous ordres ont souvent trouvé une part de justification dans les injustices sociales, dans les disparités économiques. Ainsi, nombre de pays pauvres ont connu des périodes de vives tensions, de conflits ouverts, de guérillas nationales, de guerres tribales, de génocides etc. Le tout dernier fléau social imputé à tort ou à raison à la pauvreté est le terrorisme international. Ce phénomène de plus en plus inquiétant et incontrôlé aurait selon certaines opinions, comme sous-bassement, la pauvreté et l'inégale répartition des richesses. D'autres réflexions attribuent, non sans raison, ce phénomène à une flambée d'extrémisme religieux. Par-dessus toutes les analyses, l'opinion internationale s'accorde à inscrire au nombre des points d'attaque stratégique contre le terrorisme, la lutte contre la pauvreté.

CHAPITRE 2 : L'EVOLUTION DE L'AIDE INTERNATIONALE AU DEVELOPPEMENT DES PMA

Dans un élan de solidarité et d'éthique, la communauté internationale s'est assez souvent mobilisée pour venir en aide aux pays pauvres. Cette aide a pris, dans le temps diverses formes assez controversées. La plupart des pays en développement les moins avancés ont dû se résoudre à des prescriptions de mesures macroéconomiques, non sans effets secondaires néfastes, élaborées par le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale. Il a toujours été question d'assurer une stabilité économique, un renforcement de la balance des paiements en vue d'une croissance économique et d'un recul de la pauvreté.

1 LES PROGRAMMES D'AJUSTEMENT STRUCTUREL (PAS)

1.1 Le principe des PAS

« ... Les pays en développement eux-mêmes adopteront des programmes d'ajustement pour restructurer leur économie et aiguillonner la croissance de l'emploi et du revenu. » En ces termes, le Rapport sur le développement dans le monde (1987) publié par la Banque mondiale exprime ce qui était devenu la nouvelle conditionnalité de l'aide aux pays endettés. En fait, à l'orée du 20^{ème} siècle, la majorité des pays en développement traînait un lourd fardeau de dettes qui étouffaient l'effort de relance économique. La facilité d'ajustement structurel, sous forme de prêts hautement concessionnels devrait aider des pays admis au statut de pays à faible revenu à sortir de l'impasse. Les accords au titre de cette facilité, requéraient de la part des pays l'adoption d'un vaste cadre de politique économique dans lequel seront explicitement décrites les mesures macroéconomiques et structurelles à mettre en œuvre (encadré II) Ces mesures préconisées par le FMI sont le fondement des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS).

Encadré II : Les programmes d'ajustement (PAS)

Mesures préconisées par le FMI dans le cadre des programmes d'ajustement :

- **La rigueur budgétaire** : *il s'agit d'augmenter les impôts et de diminuer les dépenses courantes de façon à équilibrer le budget de l'Etat. En conséquence, les réductions budgétaires ont fortement touché les budgets sociaux de la santé et de l'éducation.*
- **La déréglementation des prix à la production** : *il s'agit de ne plus contrôler les prix, ce qui permet aux producteurs d'augmenter leurs marges et de stimuler la production. Cette mesure est destinée à rétablir la vérité des prix sur les marchés nationaux. Cependant, elle a entraîné des hausses extrêmement fortes des prix de produits de première nécessité.*
- **La dépréciation de la monnaie nationale** : *il s'agit de stimuler les exportations et de réduire les importations pour équilibrer la balance commerciale. Il y a bien eu une augmentation des exportations, mais de nombreuses importations sont incompressibles et leur quantité importée n'a pu être réduite. De plus, le prix de produits primaires ayant baissé sur le marché mondial, l'accroissement des quantités exportées n'a pas permis une entrée de devises plus importantes.*
- **Le resserrement de la politique monétaire** : *il s'agit de stimuler l'épargne intérieure en limitant l'inflation ; pour cela, les taux d'intérêt sont relevés. L'augmentation des taux d'intérêt a découragé l'investissement puisque le crédit est plus cher. Les investissements non réalisés limitent la reprise économique future.*

1.2 Le bilan controversé des PAS

Malgré des réticences et oppositions internes, le poids des dettes, l'inflation et la croissance négative ont astreint les Etats pauvres à se résoudre à des programmes successifs d'ajustement structurel à effets diversement appréciés. Ainsi assiste-t-on à l'heure du bilan à des critiques acerbes à l'encontre d'un plan d'aide jugé inadéquat ici et là.

Il est vrai que certaines mesures des PAS ont permis d'éviter la faillite des économies des pays (MAYEYENDA, 1997) qui ont pu dégager suffisamment de ressources pour assurer une bonne partie de leur service de dette. Cependant, le problème de développement reste entier et le poids de la dette plus que jamais suicidaire. VERNIERES (1991) pense que les PAS ont [plutôt] eu pour effet de réduire la consommation et l'investissement avec pour conséquence la baisse de la croissance. Même dans certains pays qualifiés de bons élèves du FMI comme le Sénégal, « *l'expérience des PAS atteint ses limites* » constate SECK (*LE MONDE DIPLOMATIQUE, OCTOBRE 1998*) En effet cet auteur, parlant du Sénégal, écrit : « *de nombreux défis sont lancés au PAS : la progression du secteur informel, la montée de la pauvreté et des tensions sociales (grèves, insécurité urbaine)* ». Le libéralisme, participant simplement de la démission de l'Etat, a donné lieux à des privatisations sauvages et a eu pour corollaires le licenciement massif, le chômage et l'insécurité publique. Dans un article intitulé L'Afrique noire aux pièges du libéralisme, (*LE MONDE DIPLOMATIQUE, JUILLET 2002*), le banquier sénégalais MBAYE fait le procès d'un traitement discriminatoire en écrivant : « *... Les programmes de privatisation, imposés dans le cadre de l'ajustement structurel, n'ont pas échappé au traitement cavalier que les bureaucrates de Washington réservent à l'Afrique. En effet, en l'absence de marchés boursiers locaux, les privatisations n'ont été, dans la plupart des cas, que de pures et simples liquidations... un marché de dupes...* »

Il en résulte que l'avis d'un bilan plus ou moins négatif est le plus partagé lorsqu'on évoque les effets des PAS. D'où l'unanimité sur la recherche d'autres solutions.

2 L'INITIATIVE PPTE DE REDUCTION DE LA DETTE DES PAYS TRES PAUVRES TRES ENDETTEES ET LES STRATEGIES DE REDUCTION DE LA PAUVRETE

En 1996, les institutions de Brettons Wood ont préconisé d'alléger la dette des pays pauvres. 42 pays dont 36 africains étaient admis à cette nouvelle politique d'aide qui prône le redéploiement des dépenses publiques en faveur des secteurs sociaux, et de création des conditions favorables à la croissance économique. L'originalité et l'opportunité de cette nouvelle approche de l'aide internationale résideraient, selon PAILLET (2002), dans le fait :

- qu'elle établit un lien entre annulation de dette et lutte contre la pauvreté, requérant de la part des pays la définition et l'application d'un cadre stratégique de lutte contre la pauvreté ;
- et qu'elle mobilise pour une fois les bailleurs de fonds multilatéraux.

La figure II présente les conditions globales d'éligibilité en deux points clés et le processus d'exécution du protocole de remise de dettes.

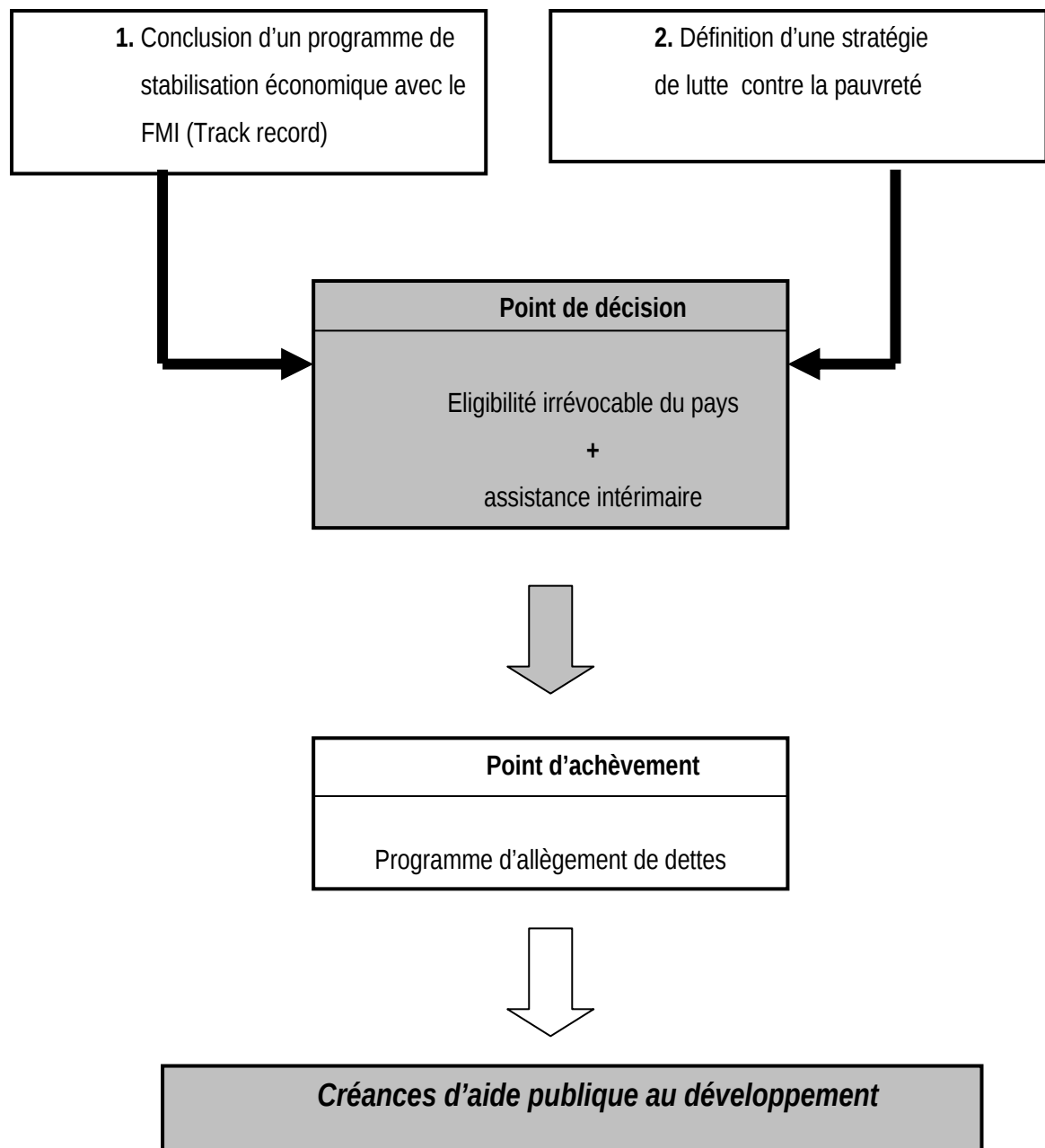


Figure II : Conditionnalité et chronogramme d'application de l'initiative PPT

3 LES STRATEGIES DE REDUCTION DE LA PAUVRETE

Face aux objectifs de développement pour le millénaire (*ODM*) de l'ONU visant à réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015, la communauté internationale a adopté en 1999 une approche nouvelle de l'aide aux pays pauvres. Suivant l'idée que pauvreté et croissance se renforcent mutuellement et que les anciennes politiques d'aide n'ont pas partout réussi, le FMI et la Banque Mondiale ont en effet institué le dispositif des DSRP. « Il s'agit à présent que les pays pauvres se chargent eux-mêmes de fixer leurs priorités et de définir eux-mêmes leurs programmes par le biais de processus participatifs, avec la pleine coopération de la communauté internationale » disait ANINAT (2000) devant le *Development Policy Forum* du FMI. Ainsi, les Etats pauvres candidats à l'aide sous forme de prêts concessionnels (initiative PPTe), ou d'allègement de la dette devront d'abord élaborer et soumettre un Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP). Le DSRP doit garantir une compatibilité des politiques macroéconomiques avec les objectifs sociaux et susciter des mesures favorables à la croissance. Son élaboration doit s'enrichir de la participation impérative:

- de tous les partenaires sociaux dont la société civile, les populations pauvres elles-mêmes ;
- de l'administration
- et des partenaires au développement, les banques .

Elle requiert une analyse profonde de la pauvreté et de ses déterminants au niveau national. L'objectif est d'adopter enfin une politique économique à même de favoriser la réduction de la pauvreté. Le FMI a d'ailleurs transformé la facilité d'ajustement structurel renforcé (FASR) en facilité de réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC). Cette facilité consiste en des prêts assortis de faibles taux d'intérêts au profit des pauvres (FMI, 2003).

4 LE ROLE DES INSTITUTIONS LOCO – REGIONALES.

La coopération Nord-Sud a montré ses limites en ce qui concerne les politiques d'aide au développement. De plus en plus, l'intégration sous-régionale s'impose dans la recherche de solutions mieux adaptées contre la pauvreté. Certaines institutions régionales spécialisées dans les domaines de l'économie, des finances et de développement forcent l'attention par leurs actions. Les cas de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), de l'Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires (EISMV) de Dakar, et de la Banque Africaine de Développement (BAD) sont très frappants.

4.1 L'UEMOA

Elle s'est appropriée une place centrale dans le débat et les actions engagés contre la pauvreté en Afrique de l'Ouest. Elle réunit huit pays de la sous-région en un espace intégré de solidarité économique avec pour objectifs :

⇒ le renforcement de la compétitivité des activités économiques et financières des Etats membres dans le cadre d'un marché ouvert et concurrentiel et d'un environnement juridique rationalisé et harmonisé ;

⇒ l'assurance de la convergence des performances et des politiques économiques des Etats Membres par l'institution d'une procédure de surveillance multilatérale ;

⇒ la création entre les Etats membres d'un marché commun basé sur la libre circulation des personnes, des biens, des services, des capitaux et le droit d'établissement des personnes exerçant une activité indépendante ou salariée, ainsi qu'un tarif extérieur commun et une politique commerciale ;

⇒ l'institution d'une coordination des politiques sectorielles nationales par la mise en œuvre d'actions communes et éventuellement, de politiques communes notamment dans les domaines des ressources humaines, de l'aménagement du territoire, de l'agriculture, de l'énergie, de l'industrie, des mines, des transports, des infrastructures et des télécommunications.

Ainsi, le rôle qui peut être le sien dans la lutte pour la réduction de la pauvreté est évident. L'Union a d'ailleurs réuni ses ministres de finance pour réfléchir sur la question dans le cadre d'un séminaire tenu à Dakar du 29 juin au 1er juillet 2000 sur « la stratégie de lutte contre la pauvreté dans les Etats membres ». Les argentiers de l'Union avaient alors préconisé la promotion de l'investissement privé à travers le financement de micro projets de production surtout dans le secteur agricole.

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), de concert avec la Banque Ouest- Africaine de Développement (BOAD) et la Commission de l'UEMOA ont lancé le 12 mai 2003, un projet dit Projet BSR-SA de mise en place d'une Banque Régionale de Solidarité (BSR) pour appuyer les initiatives paysannes en matière de création de revenu.

Ceci appelle à une étude des potentialités réelles de l'environnement économique du monde rural et la mise à profit d'une politique agricole congrûment élaborée à partir d'expertise avisée.

4.2 L'EISMV

L'agriculture est la base de l'économie des pays d'Afrique subsaharienne. Son développement devrait avoir un impact positif direct sur les revenus intérieurs bruts des pays. En cela, une dynamisation des sous- secteurs agricoles en général et de celui de l'élevage en particulier pourrait servir de tremplin pour la réduction de la pauvreté. L'appréhension de cet intérêt capital a dû conduire les autorités de l'EISMV à susciter des réflexions dans le sens d'apporter à la politique agricole de la sous-région une expertise appropriée. L'analyse des enjeux a vite fait de forcer l'élargissement des missions de l'Ecole à la recherche et au développement. Ainsi, l'EISMV intervient-elle directement, sur sollicitation, dans la conception et l'évaluation de programmes nationaux de développement de l'élevage. En tant que centre d'excellence agréé, elle assure une expertise, se rapportant à divers axes de développement susceptibles d'avoir un impact considérable dans la lutte contre la pauvreté. La recherche vétérinaire internationale doit, selon l'OIE (communiqué de presse du 28 mars 2002), assurer le contrôle des maladies animales afin de participer à la croissance économique des pays en développement. L'EISMV s'est engagée dans cet élan stratégique en rénovant et modernisant son laboratoire de contrôle des médicaments vétérinaires. ABIOLA (2002) dit en introduction aux Actes du séminaire sous-régional sur l'utilisation des trypanocides en Afrique subsaharienne : « ...pour augmenter le revenu des communautés de base dans nos Etats, il faudra améliorer l'état sanitaire du cheptel en mettant à leur disposition des médicaments garantis en terme d'efficacité, d'innocuité et de qualité, ce qui contribuerait de façon significative à la sécurité alimentaire dans nos pays ». Le laboratoire d'Hygiène et Industrie des Denrées Alimentaires d'Origine Animale (HIDAOA) représente aussi un instrument d'expertise sous régionale pour la sécurité alimentaire.

En somme, l'EISMV est un atout pour le développement agricole intégré dans les pays de l'Afrique de l'Ouest et en Afrique toute entière. La collaboration très engagée entre l'EISMV, l'UEMOA et de grandes institutions internationales comme l'OIE, l'Union Européenne, la Banque Africaine de Développement constitue sans doute un puissant facteur de renforcement des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté.

4.3 La Banque Africaine de Développement (BAD)

Fort d'une maîtrise des possibilités et contraintes de développement en Afrique où se concentre son action, la BAD tient un rôle capital dans la stratégie de réduction de la pauvreté. Elle planifie en effet une stratégie d'aide au développement visant une croissance économique accélérée et durable. Elle compte promouvoir des programmes ouvrant des opportunités aux populations défavorisées en améliorant leur accès aux actifs de production, à la technologie, à l'information et aux services sociaux (BAD, 2003). En mettant le secteur agricole et le développement rural en avant de tout, la BAD semble avoir très bien cerné le foyer de la pauvreté et choisi les points d'intervention congrus. Ainsi la banque pourrait appuyer très efficacement les stratégies nationales de réduction de la pauvreté en soutenant financièrement, sous formes de prêts, des projets visant l'accroissement et la diversification des produits agricoles. L'engagement de la banque à faciliter une certaine intermédiation financière rurale par le soutien de mécanismes de financement ruraux constitue un signal fort à l'endroit des initiatives privées dans les milieux défavorisés.

4.4 La Banque Régionale de Solidarité (BRS).

Lancé à Dakar le 12 mai 2003, le « projet BRS-SA » vise la création d'une institution financière spécialisée réservée à la promotion de la micro-entreprise, de l'emploi et de toutes activités génératrices de revenus. Ce projet participe manifestement d'une volonté politique engagée contre la pauvreté et ses corollaires au sein de l'espace UEMOA. Appelée Banque Régionale de Solidarité, la future institution devra financer toutes les micro-entreprises agricoles, industrielles, artisanales et les petits métiers (BCEAO, 2003). Ainsi, la mise en exécution du projet devrait-elle constituer une mesure des plus hardies en faveur de la réduction de la pauvreté rurale en Afrique de l'Ouest. En effet, on peut s'attendre à un regain d'intérêts à la création d'emplois, à l'auto emploi bref à une inclusion socioéconomique sans précédent au sein de la population cible composée de diplômés sans emplois, de femmes, de coopératives non financières d'ouvriers, d'agriculteurs...En conclusion, la BRS est un futur atout pour la lutte contre la pauvreté dans la sous région ouest-africaine.

CHAPITRE 3 LES STRATEGIES NATIONALES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE : LE CAS DU BENIN

L'aide au développement des pays pauvres requiert dorénavant un plan d'actions contenu dans les DSRP. Ces DSRP représentent les conclusions d'une expertise minutieuse de l'économie des pays en développement. Dressant un diagnostic censé fiable des maux qui minent l'économie nationale, ces documents auraient l'avantage de définir un cadre d'orientation appropriée pour la politique de réduction de la pauvreté. La plupart des pays pauvres dont le Bénin ont déjà présenté leur DSRP définitif ou intérimaire. La République du Bénin a publié en décembre 2002 son premier DSRP triennal couvrant la période de 2003 à 2005.

1 LE BENIN EN BREF

1.1 L'économie en général

Classé parmi les PMA, le Bénin est un pays d'Afrique subsaharienne situé dans le golf de Guinée. Il couvre une superficie de 112 622 km² et est découpé en 12 départements administratifs (figure III). Quelques 6.6 millions d'habitants (tableau III) y ont été dénombrés en 2002. Le Bénin est membre de plusieurs organisations sous-régionales dont l'UEMOA. Il a souvent été cité parmi les « bons élèves » du FMI et de la Banque Mondiale quant au respect des prescriptions de politique macroéconomique. Ceci lui a valu des avancées significatives dans la lutte pour la stabilisation de l'économie. Mais une croissance susceptible de sortir le pays du gouffre de la pauvreté demeure un vœu pieux. Les indicateurs de développement signent toujours une situation de sous développement comme en témoigne le bas revenu national brut qui est seulement de 380 dollars US par an et par habitant (tableau V). En dehors des services, l'économie est largement dominée par l'agriculture qui occupe 35.5 % du PIB (tableau V). Le Bénin traîne aussi un lourd fardeau de dettes qui explique la morosité économique.

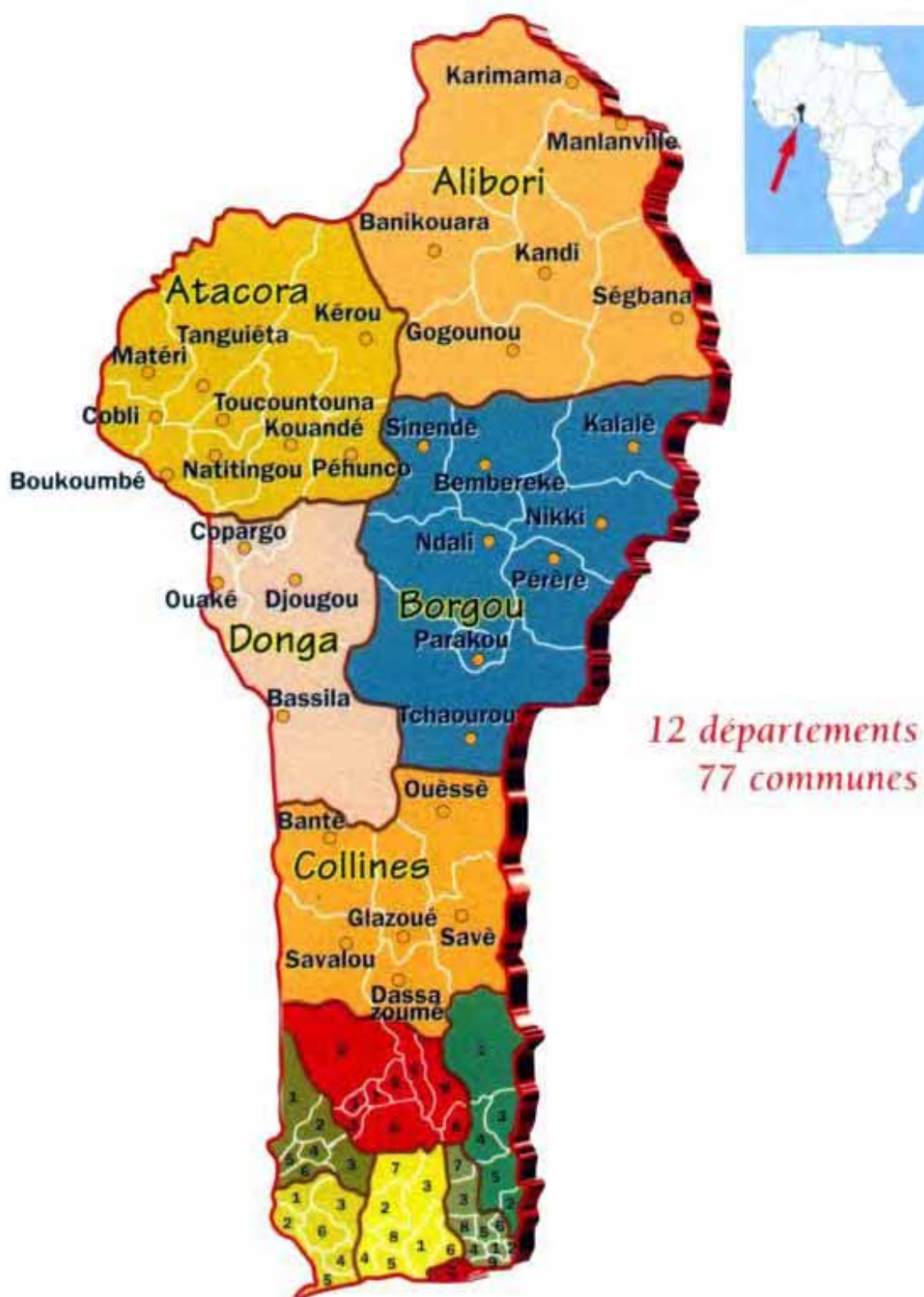


Figure III : Situation et carte administrative du Bénin

Tableau III : Informations générales

(Le Bénin en bref)*

Pays	République du Bénin
Date d'indépendance	1 ^{er} août 1960 (fête nationale)
Langue officielle	Français
Population	6.6 millions d'habitants en 2002
Superficie	112 622 km ²
Capitale	
- administrative :	Porto Novo. Ville côtière du sud-est
- économique :	Cotonou. Ville portuaire du sud-ouest

Tableau IV : Données socio-économiques de l'année 2002

(Le Bénin en bref)*

Revenu National Brut / Habitant (en dollars US)	3
	80
Revenu National Brut (en milliards de dollars US)	2
	.5
Croissance démographique annuelle moyenne (en % de la population totale)	2
	.6
Population urbaine (en % de la population totale)	4
	4
Analphabétisme (en % de la population de + de 15ans)	6
	0
Espérance de vie à la naissance (en années)	5
	3
Mortalité infantile (pour 1000 naissances)	9
	2

* Source : BANQUE MONDIALE, 2003.

Tableau V : Principales données économiques et tendances de long terme (Le Bénin en bref)*

	Années			
	1982	1992	2001	2002
PIB (en milliards de dollars US)	1.3	1.6	2.4	2.7
Investissement intérieur brut / PIB	7.8	4.8	9.2	9.2
Epargne intérieur brut / PIB	.3	.0	.5	.8
Epargne national brut / PIB	1	2	1	1
Dettes totales / PIB	2.7	.6	2.5	0.7
	5	8	7	6
	5.8	4.5	0.5	8.6

Tableau VI : Structure de l'économie (en % du PIB) (Le Bénin en bref)*

	Années			
	1982	1992	2001	2002
Agriculture	3	3	3	3
	2.5	6.0	5.5	5.5
Industrie	1	1	1	1
	5.1	3.3	4.4	4.4
Service	5	5	5	5
	2.4	0.7	0.1	0.1

Tableau VII : Commerce (Le Bénin en bref)*

	Années			
	1	1	2	2

(en millions de dollars US)	982	992	001	002
Exportations F.O.B	.	1	4	5
	.	32	84	18
Importations C.A.F	.	3	6	7
	.	84	61	10
Indice des prix à l'exportation	.	3	1	8
(1995=100)	.	8	01	4
Indice des prix à l'importation	.	4	1	1
(1995=100)	.	7	16	14

* Source : BANQUE MONDIALE, 2003.

Tableau VIII : Balance des paiements (Le Bénin en bref)*

	Années			
	1	1	2	2
(en millions de dollars US)	982	992	001	002
Exportations des biens et services	2	5	3	3
	14	14	62	68
Importations des biens et services	7	7	6	6
	00	19	65	88
Revenu net	-	-	-	.
	377	73	74	.
Balance compte courant	-	-	-	-
	6	60	21	24

* Source : BANQUE MONDIALE, 2003.

1.2 Le secteur agricole

Base de l'économie nationale contribuant pour 35.5% au PIB (tableau VI), le secteur agricole emploie environ 75% de la population active et occupe 4.8 millions d'hectares de terre.

1.2.1 L'agriculture

Elle est très diversifiée mais les exploitations sont de petites tailles et de type traditionnel. Les principales cultures et leur volume sont consignés dans le tableau IX. Elles sont produites sur toute l'étendue du territoire national en fonction des conditions géo - climatiques locales.

Tableau IX: Tonnage des principales cultures pour 1997/1998

Principales cultures	Quantités produites en tonnes
Ignames	1 836 200
Manioc	1 462 100
Maïs	696 600
Millet et sorgho	166 400
Coton	385 000
Arachides	86 900
Noix de coco	20 000
Bananes	13 000

* Source : BANQUE MONDIALE, 2003.

1.2.2 L'élevage

Le sous-secteur élevage vient au second plan des activités agricoles. Largement dominé par l'élevage des bovins et des petits ruminants (tableau X), ce sous secteur contribue pour 10 % au PIB (Direction de l'élevage, 2000). Il joue un rôle très important en matière de sécurité alimentaire. Cependant, il ne satisfait pas aux besoins de la population sur le plan nutritionnel. Aussi bien le commerce intérieur de bétail que celui de produits laitiers s'appuient principalement sur un élevage pastoral avec toutes les contraintes de ce type de système. Il subsiste encore un important déficit en protéines animales et des poches de malnutrition.

Tableau X: Composition du cheptel national en 2001

Principales spéculations	Effectifs
Bovins	955 000
Ovins	970 000
Caprins	1 080 000
Porcins	730 000
Poulets	25 000 000

* Source : BANQUE MONDIALE, 2003.

2 LA PAUVRETE AU BENIN : LE DIAGNOSTIC DE LA COMMISSION NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE (CNDLP)

Au Bénin, le profil de la pauvreté est variable selon les milieux et les couches sociales. Mais de façon simplifiée, elle pourrait se distinguer en pauvreté urbaine et rurale. Selon le diagnostic qu'en a fait la CNDLP (DSRP 2003-2005), la pauvreté monétaire aurait augmenté ces dernières années dans le monde rural. En revanche on noterait une tendance inverse en milieux urbains. Ces tendances divergentes sont assez bien illustrées dans les points 41 et 42 du DSRP.

41. ***En milieu rural**, le Seuil de Pauvreté Global qui était établi à 42.075 FCFA par an par tête en 1994-1995 est passé en 1999/2000 à 51.413 FCFA, soit un accroissement de 22 %. Sur la base de ces seuils, l'incidence de la pauvreté, c'est à dire la proportion des individus dont la dépense moyenne est inférieure à ces seuils, est passée de 25,2 % en 1994-1995 à 33 % en 1999-2000, affichant ainsi une hausse statistiquement significative ($t= 6,12$). La profondeur et la sévérité de la pauvreté se sont également accrues entre les deux périodes en passant respectivement de 6,3 % et 2,4 % à 9,4 % et 3,9 %.*

42. ***En milieu urbain**, le SPG est, au cours de la période de 1995 à 1999, passé de 48.629 FCFA à 91.705 FCFA, soit un accroissement de 88 %. Cette forte évolution est imputable à l'importance et aux coûts des besoins non alimentaires (éducation,*

santé, logement). Malgré le relèvement de ce seuil, l'incidence de la pauvreté est passée de 28,5 % en 1996 à 23,3 % en 1999. Il s'observe donc une baisse significative du niveau de pauvreté. La pauvreté a également régressé du point de vue de sa profondeur et de sa sévérité.

Par ailleurs, la pauvreté non monétaire aurait touché près de la moitié (49%) de la population béninoise en 2000. En effet certains indicateurs sociaux ont connu une évolution négative. Par exemple, le déficit d'accès aux services de santé et à l'eau potable a connu un accroissement passant respectivement de 39.0% et 28.3% à 48.6% et 38.4 %.

« Au total, mentionne le DSRP en son point 59, on peut retenir qu'au Bénin, la pauvreté est plus forte en milieu rural qu'en milieu urbain. Sur les cinq dernières années, elle a régressé en zone urbaine alors même qu'elle s'est aggravée dans le monde rural. Elle touche les femmes plus que les hommes du point de vue de la sévérité et de la profondeur, et frappe de façon inégalitaire les différents départements et groupes sociaux. L'analyse par rapport aux caractéristiques socio-économiques des ménages a également révélé de fortes corrélations entre l'incidence de la pauvreté et la taille du ménage, l'âge, le genre et le niveau d'instruction du chef de ménage. En dépit des améliorations enregistrées, le niveau de satisfaction des besoins sociaux demeure globalement faible. A travers l'analyse des causes et déterminants du phénomène, il est ressorti que la situation de pauvreté observée au Bénin interpelle essentiellement les politiques menées sur la période et appelle à une stratégie davantage axée sur le développement du monde rural et de la femme. » C'est pour cela que dans la suite nous axerons notre développement sur les mesures envisageables pour une lutte efficace contre la pauvreté rurale et féminine.

3 AXES STRATEGIQUES DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE RURALE

Dans son DSRP 2003-2005, le Bénin a défini de façon plus ou moins exhaustive les grands axes et priorités de la stratégie de réduction de la pauvreté dans son ensemble. Quatre axes prioritaires ont été retenus. Il s'agit de :

- **la consolidation de la stabilité macro-économique du Bénin ;**
- **l'amélioration de l'accès à l'éducation de base, à l'alphabétisation, aux soins de santé primaire et à l'eau potable, la lutte contre le VIH/SIDA et le paludisme ;**
- **la lutte contre la corruption, la consolidation de la démocratie et la décentralisation ;**
- **la promotion de l'emploi durable et le renforcement des capacités des pauvres à mener des activités génératrices de revenus et un bon aménagement du territoire national.**

Nous nous intéresserons particulièrement au quatrième axe qui, dans son fondement, vise à combattre la pauvreté rurale.

DEUXIEME PARTIE

OBSERVATIONS SUR LA FABRICATION DU FROMAGE TRADITIONNEL, WAGAASHI EN MILIEUX PAYSANS

Cette partie comprend 3 chapitres :

⇒ Les méthodes d'observation.

⇒ Les résultats d'enquêtes et d'observation.

⇒ Discussion et recommandations.

CHAPITRE 1 : METHODES D'OBSERVATION

1 LE CADRE D'ETUDE : JUSTIFICATION ET PRESENTATION

1.1 Le centre d'intérêt

L'intérêt porté à la sous-filière de la transformation du lait en « *wagaashi* » relève d'une combinaison de considérations d'ordre socioéconomique et nutritionnel. Du point de vue socioéconomique, notons que cette activité occupe vraisemblablement, en saison favorable, des milliers de femmes rurales. Elle pourrait alors contribuer à augmenter le revenu quotidien de ces dernières et réduire ainsi l'intensité de la pauvreté. En cela, elle représente un créneau clé dans la stratégie de réduction de la pauvreté. Du point de vue nutritionnel, le *wagaashi* qui constitue une source potentielle de protéines d'origine animale pourrait contribuer à contrer l'insécurité alimentaire, une des façades de la pauvreté existentielle.

1.2 La zone d'étude

Les études ont été menées dans les départements administratifs du Borgou et de l'Alibori. Ces localités ont été ciblées après analyse de la carte agricole du pays. La prévalence zonale du niveau de pauvreté a aussi joué dans le choix.

1.2.1 La carte agricole du Bénin

Le Bénin est divisé en trois grandes zones climatiques :

- ☞ la zone sud caractérisée par un climat subtropical, des précipitations annuelles élevées (1500-1900 mm). Elle couvre les départements du Mono, du Couffo, de l'Atlantique, du Littoral, de l'Ouémé et du Plateau ;
- ☞ le centre : zone caractérisée par d'importantes variations de températures, une pluviométrie comprise entre 1000 et 1200 mm. Elle couvre les départements du Zou et des Collines ;

- ☞ la zone Nord semi-aride qui a un climat soudanais avec des précipitations comprises entre 900 et 1100 mm, une évapotranspiration élevée. Elle couvre les départements de l'Atacora, de la Donga, de l'Alibori et du Borgou.

L'essentiel du cheptel bovin béninois, soit plus de 80 %, est concentré dans la zone Nord. L'ensemble Alibori - Borgou héberge à lui seul, 62 % de cet effectif contre 26 % pour l'ensemble Atacora – Donga. Le cheptel ovin et caprin suit la même répartition. Les volailles couvrent tout le pays tandis que les porcs pratiquement absents de la zone Nord (islamisée) sont surtout élevés dans la zone sud.

Il en résulte que les principales activités de production de lait et de produits laitiers se déroulent dans la zone Nord.

1.2.2 La prévalence de la pauvreté par zone

La mesure de l'Indicateur de Pauvreté Non Monétaire (IPNM) a permis de classer les grandes zones administratives selon l'incidence de la pauvreté. En 2001, les départements couverts par la zone d'étude en l'occurrence le Borgou et l'Alibori ont enregistré ensemble, la seconde plus forte incidence de pauvreté existentielle soit 57.9% derrière les deux autres départements septentrionaux (60%).

En somme, la stratégie de réduction de la pauvreté rurale a bien des raisons de passer par une prospection des différents atouts économiques des régions sus indiquées.

1.2.3 Présentation de la zone d'étude

L'étude proprement dite s'est déroulée dans les communes de Kandi, de Gogounou (département de l'Alibori) de Nikki et de Parakou (département du Borgou). Ces communes affichent en fait les plus importants effectifs (tableau XI)de bovins et constituent les principaux pôles de production du fromage traditionnel.

Tableau XI : Effectif de bovins dans la zone d'étude

Communes	Effectif du bétail
Kandi	89 169
Gogounou	80 000
Nikki	70 488

Source: DE, 2000.

2 LA METHODOLOGIE

L'approche méthodologique du terrain a consisté :

- en une enquête sur les caractéristiques du marché de fromage traditionnel, le *wagaashi*;
- en une intégration personnelle effective et active de l'environnement de production et de commercialisation du *Wagaashi*.

L'étude a été effectuée pendant la haute saison de production laitière, du 15 août au 15 octobre 2002. Elle s'est déroulée avec l'appui du PADEB. Des investigations complémentaires ont eu lieu du 19 au 24 janvier 2004 en vue d'actualiser les données enregistrées lors des premières enquêtes. Par ailleurs des analyses chimiques ont été réalisées au Laboratoire de bromatologie de l'EISMV pour déterminer la composition chimique du *wagaashi*.

2.1 L'enquête sur les caractéristiques du marché de wagaashi

2.1.1 Le principe

L'enquête a été orientée vers la recherche d'informations susceptibles de caractériser la production, le rendement, la distribution, la rentabilité, les difficultés et les perspectives en matière de production fromagère. Nous avons utilisé deux fiches d'enquête

au questionnaire varié : une Fiche-Production (annexe I) et une Fiche-Consommation (annexe II).

Les enquêtés au nombre de cent douze (112) pour la production sont des fromagères des communes de Kandi, de Gogounou et de la circonscription urbaine de Parakou. Nous les avons rencontrées dans les marchés locaux de fromages et les campagnes (tableau XII). 65 autres personnes fréquentant le marché Azêkê de Parakou ont constitué la base de l'enquête sur les consommateurs.

Tableau XII : Répartition communale des enquêtés-production

Communes	Localités	Nombre d'enquêtés
Kandi	Kandi	43
Gogounou	Gogounou, Sori	11
Parakou	Parakou	58

2.1.2 Le déroulement de l'enquête

Nous avons bénéficié de l'aide des autorités administratives locales notamment des maires des communes et des spécialistes de la santé animale commis par la Direction du PADEB pour nous guider dans notre investigation. C'est ainsi que nous avons pu identifier les orientations d'ordre général à donner à nos questionnaires et retenir l'approche sociologique la mieux adaptée. Pour l'accès aux diverses agglomérations généralement enclavées et éloignées des centres semi-urbains nous avons là aussi, eu recours aux aides ci-dessus citées. Dans la plupart des cas, nous avons obtenu et programmé des rendez-vous avec les femmes ou groupements de femmes qui animent la filière. Quelques rares personnes surtout parmi les consommateurs enquêtés dans la circonscription urbaine de Parakou ont préféré remplir la fiche et nous la retourner sous 1 ou 2 jours. Il s'agit en fait de personnes assez instruites mais peu disponibles.

2.1.3 L'analyse des données

L'analyse des données a consisté en une évaluation statistique des informations quantitatives. Elle a été effectuée avec le logiciel statistique SPSS/PC+. Cette méthode d'analyse a nécessité au préalable le dépouillement et la codification alpha numérique des

données brutes recueillies. Elle nous a permis de disposer de paramètres caractéristiques (moyennes, fréquences et sommes) qui décrivent la filière de production fromagère.

2.1.4 Les limites de l'enquête

La présente enquête notamment celle se rapportant à la production fromagère n'est pas exhaustive. Elle a en effet concerné un effectif réduit d'enquêtés. Cependant, elle a permis de caractériser dans son ensemble le marché de *wagaashi*.

2.2 L'enquête d'intention auprès des professionnels des productions animales

Cette enquête a été orientée dans le but de constater les réactions naturelles de personnes ressources quant à l'opportunité du développement de la production du *wagaashi*. Elle a visé les directeurs départementaux du PADEB, les consommateurs privés (ménages), les consommateurs en restauration collective, les chargés de santé nutritionnelle des hôpitaux de zone, les chargés du service vétérinaire publique et les éleveurs. Il a été question de discuter, à bâton rompu sans la moindre rigidité d'esprit, au sujet des avantages économiques et des limites du marché de transformation laitière.

2.3 La participation aux activités de production fromagère

Après avoir effectué le tour des exploitations agricoles de la zone d'étude, nous avons retenu d'observer une de plus près et plus en détail. Ainsi avons-nous, séjourné dans une exploitation de la commune de Kandi. Le but visé était de participer pleinement aux activités de suivi de troupeaux (santé, pâturage...), de collecte de lait de vache en vue de sa transformation. Ainsi, des données relatives aux problèmes sanitaires, hygiéniques et aux paramètres zootechniques et économiques telles que le rendement et la productivité ont fait l'objet d'évaluation.

Par ailleurs, nous avons initié et participé à la fabrication du *Wagaashi* dans les conditions traditionnelles du milieu paysan. Le Groupement des Femmes Fromagères de Donwari à Sori (commune de Gogounou) nous ont assuré une intégration totale. Ceci nous a permis :

- de maîtriser la technique de fabrication pour pouvoir envisager au demeurant des suggestions d'amélioration ;
- de constater l'environnement réel d'un point de vue normes et hygiène alimentaire ;
- et d'en évaluer le rendement et les conséquences.

2.4 Les analyses de laboratoire

Elles ont consisté à déterminer la composition chimique du *wagaashi* et ont eu pour cadre le Laboratoire de bromatologie de l'EISMV. Deux échantillons A et B de *wagaashi*, prélevés juste après préparation, respectivement dans la commune de Gogounou et de Parakou, ont fait l'objet desdites analyses chimiques. Les teneurs en matière sèche (MS), en cendre ou matières minérales (MM), en matière grasses (MG) et en matière azotée (MAT) ont été déterminées par des méthodes AFNOR.

2.4.1 La détermination de la matière sèche (MS) du *wagaashi*

2.4.1.1 Le principe

Une certaine quantité du produit frais mélangé à du sable est mise à l'étuve pour dessiccation. Le résidu est ensuite recueilli et pesé.

2.4.1.2 Le mode opératoire

Deux prises d'essais de 5 g de *wagaashi* sont mélangés avec 25 g de sable fin contenu dans des creusets. L'ensemble est porté à l'étuve à $103^{\circ}\text{C} \pm 2^{\circ}\text{C}$ pendant 3 heures. Les résidus qui en résultent sont ensuite refroidis jusqu'à température ambiante avant d'être pesés.

2.4.1.3 L'expression des résultats

La teneur en matière sèche est exprimée en grammes pour 100 grammes de produit frais. $MS = 100 \cdot (m_2 - m_0) / (m_1 - m_0)$.

- m_0 est la masse, en grammes, du creuset, le sable compris.

- m_1 est la masse, en grammes, du creuset, le sable compris et de la prise d'essai.
- m_2 est la masse, en grammes, du creuset, le sable compris et de la prise d'essai sèche (au sortir de l'étuve) .

2.4.2 La détermination des cendres ou des matières minérales (MM) du wagaashi

2.4.2.1 Le principe

Il consiste à incinérer la matière sèche et à peser la cendre.

2.4.2.2 Le mode opératoire

La matière sèche précédemment obtenue est placée dans un four porté à $530^{\circ}\text{C} \pm 20^{\circ}\text{C}$ pendant 2 à 3 heures. L'incinération est achevée quand toutes les particules charbonneuses ont disparu. On procède au refroidissement dans un dessiccateur avant de passer à la pesée.

2.4.2.3 L'expression des résultats

La teneur en cendre ou en matière minérale (MM) est exprimée en pourcentage de matière sèche. $MM = 100 \times (m' / m)$, m' est la masse, en grammes, de cendre obtenue.

2.4.3 La détermination de la teneur en matière azotée totale (MAT) du wagaashi

2.4.3.1 Le principe

Il utilise la méthode dite de Kjeldahl qui consiste à minéraliser le produit et en distiller l'ammoniac libéré. Cet ammoniac qui correspond à la quantité d'azote présente, est dosé.

2.4.3.2 Le mode opératoire :

2.4.3.2.1 La minéralisation

On introduit 5 g de *wagaashi* dans un ballon de Kjeldahl. On y ajoute 5 g de sulfate de potassium (catalyseur) et 25 ml d'acide sulfurique concentré. Le ballon est soumis à un chauffage d'abord doux puis augmenté jusqu'à obtenir un liquide limpide. Le chauffage est ensuite réglé de façon à condenser les vapeurs d'acide vers le milieu du col du ballon et est poursuivi pendant au moins 30 minutes. Enfin on laisse refroidir.

2.4.3.2.2 *La distillation et le dosage de l'ammoniac*

La solution sulfurique est diluée avec 50 ml d'eau distillée. Elle est ensuite alcalinisée par ajout de 60 ml de solution concentrée d'hydroxyde de sodium, le ballon étant adapté au distillateur. L'extrémité de l'allonge qui plonge au fond du bécher prévu pour le dosage permet de recueillir le distillat dans 25 ml d'acide borique coloré en rouge par le rouge de méthyle. Le contenu du bécher vire au vert au fur et à mesure de l'entraînement de l'ammoniac (alcalinisation). Le contenu du bécher est ensuite dosé par une solution titrée d'acide jusqu'à retour de la teinte acide (rouge).

2.4.3.3 *L'expression des résultats :*

La teneur en matière azotée totale (MAT) trouvée en grammes pour 100g de *wagaashi* frais par la formule **MAT = 6.25 x V x 0.0014 x 100 / E** est exprimable en pourcentage de matière sèche .

- V représente le volume, en millilitres, de la solution d'acide sulfurique utilisé pour neutraliser l'ammoniac.
- E représente la masse, en grammes, de la prise d'essai.

2.4.4 *La détermination de la teneur en matière grasse (MG) du wagaashi*

2.4.4.1 *Le principe*

Il utilise la méthode dite acido-butyrométrique basée sur une attaque chlorhydrique, une filtration puis sur l'extraction de l'insoluble qu'on pèse après évaporation.

2.4.4.2 *Le mode opératoire*

2.4.4.2.1 *L'attaque chlorhydrique*

3 g de *wagaashi* sont introduits dans une fiole conique. On y ajoute 20 ml d'acide chlorhydrique. On obture la fiole au moyen d'une boule pédiculée et on le maintient sur l'orifice d'un bain d'eau pendant 30 minutes tout en l'agitant de temps en temps. On rince ensuite le col de la fiole et son obturateur avec 20 à 30 ml d'eau chaude.

2.4.4.2.2 La filtration

Le contenu chaud de la fiole est filtré aux travers de deux filtres plats emboîtés dans un entonnoir. On lave la fiole et les filtres à l'eau bouillante jusqu'à neutralité des dernières eaux de lavage sans toute fois dépasser 400ml de filtrat. Aussi bien les filtres que la fiole sont séchés à l'air.

2.4.4.2.3 L'extraction

Le double filtre séché est enveloppé dans un filtre neuf et introduit dans la cellule d'extraction. Une nouvelle fiole préalablement pesée, séchée à l'étuve et refroidie au dessiccateur est mise en place. On rince ensuite l'entonnoir, le cristalliseur et la fiole précédemment utilisée avec de l'éther diéthylique ; le liquide de rinçage est versé dans l'appareil. On y rajoute l'éther diéthylique en quantité appropriée aux dimension de l'appareil et on procède à l'extraction pendant 4 heures. La quasi totalité du solvant (l'éther diéthylique) dans la fiole doit être ensuite distillée. La fiole est alors placée en position inclinée dans une étuve pendant 45 minutes environ avant d'être transférée dans un dessiccateur pour refroidissement. Enfin la fiole est pesée. La séquence séchage-refroidissement-pesée est répétée jusqu'à ce que deux pesées successives ne diffèrent pas de plus de 2 mg. On retient finalement la masse minimale.

2.4.4.3 L'expression des résultats

La teneur en matière grasse est exprimée en grammes pour 100 g de *wagaashi*.

$$MG = 100 \times (m_1 - m_0) / 10$$

- m_0 est la masse, en gramme, de la fiole vide utilisée pour l'attaque chlorhydrique.
- m_1 est la masse, en gramme, de la même fiole contenant la matière grasse.

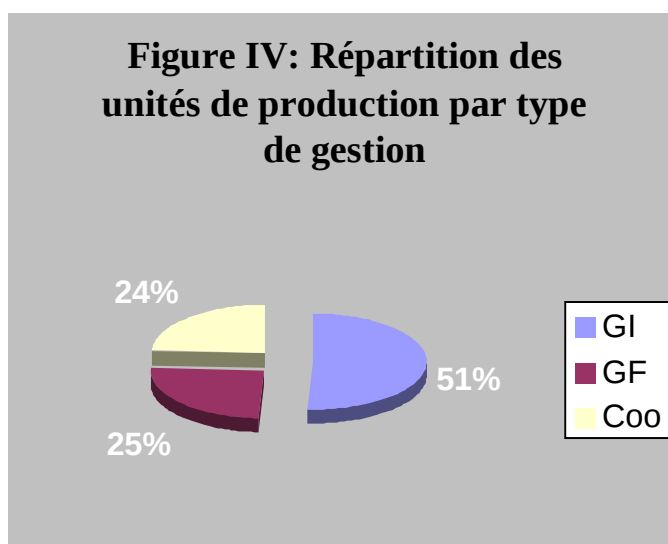
CHAPITRE 2 : RESULTATS D'ENQUETE ET D'OBSERVATIONS

1 LES CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ DE WAGAASHI

1.1 Les fromagères

La production fromagère est l'apanage de femmes rurales généralement analphabètes. 66% des fromagères enquêtées ont déclaré n'être pas scolarisées. Elles sont en majorité des baribas (53%), groupe ethnique peuplant le Nord-Est du Bénin. Des peuhles (31%) et d'autres ethnies (16%) pratiquent aussi cette activité. Pour ces femmes sans formation particulière, la transformation du lait de vache en fromage traditionnel est un art ; un savoir faire assez empirique et séculaire. En effet, seulement 20.5% des enquêtées auraient eu la maîtrise de la technique de fabrication de *wagaashi* au bout d'une formation.

Les fromagères, de plus en plus mues par un esprit communautaire et la recherche d'appui, se constituent en groupements ou coopératives ruraux. Il n'en demeure pas moins que la gestion des unités de production est essentiellement individuelle (GI = 51%) ou familiale (GF=25%). Les unités de production constituées en coopératives (Coo) représentent 24% des enquêtées (figure IV).



1.2 Structure et gestion des unités de production fromagère

Les unités de productions sont rudimentaires et généralement indissociables des ménages. En effet la grande majorité des fromagères enquêtées soit 86.6% utilisent le foyer ménager pour la préparation du *wagaashi*. C'est ainsi que les activités de production se déroulent dans la cour des concessions et à même le sol. Le matériel utilisé est artisanal dans son ensemble.

La gestion n'est pas formalisée. Plus des $\frac{3}{4}$ des fromagères enquêtées ne disposent pas de notes écrites sur leurs dépenses et recettes. Remarquons que les groupements de femmes fromagères font exception à cette situation de gestion à vue. Ils tiennent une comptabilité plus ou moins journalière.

1.3 La production fromagère

La fabrication de *wagaashi* représente la principale activité de transformation laitière pour les fromagères (91.1%) contre 7.1% pour le lait caillé et 1.8% pour les autres types de produits laitiers. L'approvisionnement en lait semble constituer l'étape la plus contraignante de la production. Le lait est acheté dans 73.2% des cas. Autrement, il est prélevé sur la production laitière de l'exploitation lorsque la fromagère est la femme d'un bouvier. Dans tous les cas, le caractère saisonnier de la production laitière est indexée comme facteur limitant de la fabrication du *wagaashi*. Ceci fait d'ailleurs de la production fromagère une activité essentiellement de périodes pluvieuses. Seulement 6% des enquêtées ont déclaré que leur production allait jusqu'en saison sèche, période à laquelle, elles estiment faire de très bonnes affaires vu le renchérissement du produit.

Si la production fromagère est une activité assez répandue et que les quantités globales de *wagaashi* peuvent être impressionnantes, la productivité relative n'en sort pas de fait importante. La production journalière de *wagaashi* dépasse rarement 15 kg par unité de production alors qu'en moyenne 2 à 5 personnes s'y affairer par foyer même s'il ne s'agit pas de main d'œuvre payante. En effet 65.2% des fromagères produisent moins de 15 kg.

1.4 Le marché

1.4.1 La demande

Le fromage est très apprécié par les populations des grandes villes et agglomérations telles que les villes de Parakou, de Bohicon, de Cotonou et de Porto-Novo. Il est consommé par tous les groupes ethniques (sauf les peuhls) et toutes les couches sociales chez qui il représente un substitut de choix pour la viande et le poisson surtout dans le septentrion.

- 82.0 % des personnes enquêtées au marché Azêkê (Parakou) ont déclaré avoir mangé et apprécié plus d'une fois le fromage.
- 67.0 % de ces consommateurs l'ont trouvé plus digeste et moins coûteux que la viande.
- Près de la moitié (48.2 %) déplorent son caractère saisonnier.
- Nous n'avons pas enregistré des cas de mévente sur les marchés visités. Certains consommateurs des régions non productrices comme ceux du sud ont déclaré que le « *wagaashi* du Nord » et l'igname sont les denrées les plus nobles qu'un voyageur venant du septentrion puisse rapporter aux sudistes. Cette opinion est d'autant partagée que la vente du fromage connaît deux niveaux de distribution (local et national) de plus en plus étendus.

1.4.2 L'offre

- 87.5% du *wagaashi* préparé seraient destinés à la vente, 8.9% à l'autoconsommation et 3.6% au don. Cependant, quantitativement, l'offre de fromage ne répond pas à la demande.
- Les fromagères sont 61% à penser que la pression de la demande est forte sur le marché et 51% d'entre elles estiment que l'offre est insuffisante. Elle est en effet saisonnière et tributaire de la production laitière. Ainsi il n'y a de fromages que pendant les saisons pluvieuses (saisons laitières). Il existe, certes, des contrefaçons

de contre saisons assez mal appréciées par les consommateurs. En effet dans certaines régions du centre et du sud, on rencontre des fabricants qui utilisent le lait en poudre. Le fromage qui en résulte a un aspect nettement différent. Ainsi remarque-t-on aisément que la pâte au lieu d'être molle et friable est très élastique. Certains amateurs font des différences de goûts.

1.4.3 Les marchés physiques

Dans tous les marchés locaux au Nord du Bénin, il existe une place pour la vente de lait et de fromages. Il n'existe pas de comptoirs modernes de vente. Les vendeuses s'installent à même le sol (photo I). Le fromage traditionnel en particulier est aussi et surtout proposé à la vente dans les auto gares et les gares de trains voyageurs. Ces différents points de commercialisation se rapportent à un niveau de vente primaire. Un niveau secondaire de vente est animé par des revendeurs qui se ravitaillent au niveau des marchés locaux pour enfin desservir les grandes agglomérations urbaines. Ces revendeurs sont aussi bien des femmes que des hommes.



Photo I : Vendeuses de lait et produits laitier (marché de Kandi)

1.4.4 Les prix du marché et la rentabilité

Les prix varient suivant les données saisonnières et la zone desservie. Au moment de cette étude :

- le prix du lait dans les camps peuhls comme aux petits marchés ruraux, est en moyenne de 210 F. CFA le litre. Ce prix connaît en général des fluctuations le long du circuit;
- le prix du fromage : il est très variable d'un hameau à l'autre, d'un marché à l'autre. Il est de plus en plus élevé lorsqu'on se rapproche des villes. Le fromage est vendu sous forme de pain de divers calibres et les prix varient de 300 F.CFA à 1000 F.CFA. On peut estimer ce prix dans l'ordre de 1200 à 1500 F. CFA le kilogramme dans le circuit primaire.

- Interrogées sur la rentabilité de leur activité, les fromagères sont quasi unanimes (96%) pour dire que la production fromagère est rentable.
- Presque 12% des fromagères enquêtées sont des chefs de ménage et assurent le quotidien grâce notamment à des activités de transformation agricoles.
- 35% d'entre elles utilisent une partie importante des revenus engendrés par la production fromagère pour participer aux charges du ménage. Nombreuses sont celles qui confient sans discrétion que cette activité leur permet de prendre à leur compte tout le budget du ménage. Dans ces cas, le mari ne garantit que les vivres (maïs, sorgho, riz...) provenant de leur propre exploitation.
- Celles qui trouvent l'activité pas du tout rentable (4%) ne manquent pas de se contrarier quand on leur demande ce qui les motivent à s'y atteler tout de même.

L'étude rationnelle de la rentabilité est certes complexe vu que seul le coût du lait et parfois celui du bois de chauffe sont quantifiables. La main d'œuvre et le facteur temporel sont difficiles à intégrer dans les calculs. Nous avons, tout de même, effectué les estimations suivantes :

- soit 1050 F.CFA le coût de 5 litres de lait (quantité nécessaire à la fabrication d'un kilogramme de *wagaashi*);
- 50 F.CFA le coût du bois de chauffe nécessaire à la fabrication d'un kilogramme de *wagaashi* ;
- et soit 1600 F.CFA le prix de vente moyen d'un kilogramme de *wagaashi* ;

le gain moyen est

$Gm = 400 \text{ F.CFA /}$

2 LA FABRICATION DU WAAGASHI

La transformation du lait frais de vache en fromage traditionnel est assurée par les femmes des ethnies *Bariba* et *Gando* peuplant la région Nord-Ouest des départements du Borgou et de l'Alibori. Cette activité est aussi largement menée dans le Nord-Est.

2.1 Le matériel

2.1.1 Le lait

La matière première utilisée pour la fabrication du fromage traditionnel est le lait de vache frais. Il provient généralement de la traite du jour. Mais le lait du jour précédent peut être utilisé mélangé au lait frais du jour. Il n'existe pas de surfaces ou de points d'approvisionnement établis. Les fromagères parcourent souvent de longues distances sur les pistes rurales pour acheter le lait aux femmes peuhles : c'est la collecte. Le lait des marchés est en général du lait caillé et donc inadapté à cet usage. Il faut environ 5 litres de lait pour fabriquer 1 kilogramme de *wagaashi*.

Notons que la contrainte constituée par la faible production laitière locale et la forte demande de *wagaashi* surtout dans le Centre et le Sud du Bénin, poussent de plus en plus à l'utilisation de lait en poudre reconstitué. Le produit qui en résulte n'est pas satisfaisant pour le grand public. En effet la reconstitution du lait entraîne un certain nombre de défaut de flaveur et de goût (KIM et al, 1982) qui réduisent les qualités organoleptiques du produit laitier.

2.1.2 Le coagulant

Le coagulant permet le caillage du lait. Divers agents coagulants sont utilisables. Dans la sous-préfecture de Gogounou, zone par excellence de la fabrication du *wagaashi*, les fromagères utilisent essentiellement la sève de *Calotropis procera* (photo II). Il s'agit d'une plante tropicale de la famille des Asclépiadacées (BERHAUT, 1967) communément appelée pomme de Sodome. Elle est disponible et très répandue sous forme sauvage dans les champs et surtout aux environs des habitations. Tout le corps végétatif de la plante (feuilles, tiges, fleurs) peut servir dans la préparation du fromage. La sève est de couleur

blanche, d'aspect onctueux et collant. Du point de vue chimique elle est réputée toxique. En revanche dans le fromage cuit, cette toxicité semble ne pas se manifester. Ce constat assez paradoxal mérite d'être élucidé scientifiquement.



Photo II : Feuilles et fruits de *Calotropis procera*

A défaut de ce type de coagulant, les femmes font recours au jus de citron. Mais il y a une réticence notable vis-à-vis de cette alternative car l'aigreur du citron peut insidieusement corrompre le goût du produit final.

2.1.3 Le colorant

Le colorant joue un rôle purement esthétique. Il donne une bonne présentation au fromage et dissimule assez bien les saletés dues aux manipulations et au stockage. Le colorant de choix est le mil rouge. Les fans, feuilles ou tiges de mil sont aussi utilisés. L'utilisation du colorant est facultative, car le *wagaashi* peut se présenter sous sa couleur laiteuse, blanche.

2.1.4 Les ustensiles

Les ustensiles sont :

- un mortier ou une pierre à écraser ;
- un tamis ou un morceau de tissu pour égouttage ;
- des Calebasses ou des bols
- une louche et une marmite.

2.2 Le diagramme de fabrication du *wagaashi*

L'analyse des différentes étapes de la préparation du *wagaashi* a conduit à l'établissement du diagramme de fabrication ci-dessous.

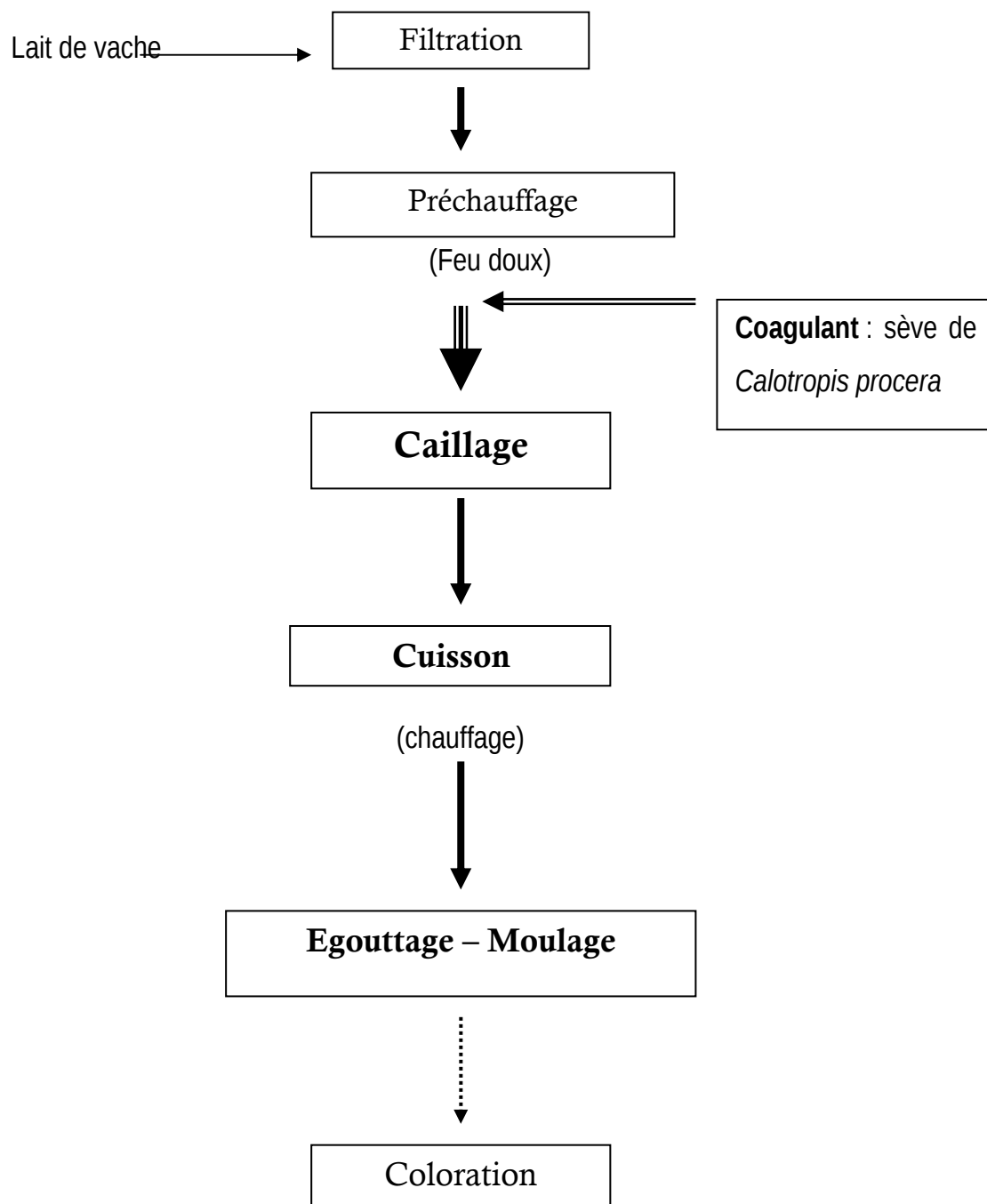


Figure V : Diagramme de fabrication du *wagaashi*

2.2.1 La filtration

On utilise un tamis à mailles serrées pour filtrer le lait dont le filtrat est recueilli dans une marmite. Le lait de la veille, s'il doit être utilisé, est chauffé jusqu'à ébullition et versé dans un récipient couvert où il est écrémé avant d'être mélangé au lait frais du jour.

2.2.2 Le chauffage

Le chauffage comporte deux phases très importantes.

⇒ En début de cuisson : La marmite est portée sur un feu doux. On mélange au lait quelques gouttes de la sève de la pomme de Sodome. L'extraction de la sève se fait soit en pressant feuilles et tiges fraîches, soit en faisant décanter ces dernières dans un peu de lait après les avoir pilées. Pour un litre de lait il faut extraire la sève de 5 feuilles à peu près.

⇒ Dix à vingt minutes après : la coagulation du lait s'amorce. On augmente alors l'intensité du feu dès l'instant que le caillé se forme. On laisse bouillir pendant 10 à 15 minutes ; le lactosérum clair et jaunâtre devient surnageant et bien visible en surface du caillé qui se lézarde au fur et à mesure. On enlève la marmite du feu et on évacue une partie du petit lait.

2.2.3 L'égouttage – moulage

On utilise des tamis-moules artisanaux (photo III) qui laissent égoutter le petit lait tout en donnant la forme de pain plus ou moins circulaire au caillé. La forme est imprimée au moyen de retournements du tamis. Le pain de fromage ainsi obtenu dans chaque moule est une pâte molle de très hydratée qui suinte pendant de longues heures.



Photo III : Fromage frais en moules

2.2.4 La coloration

Les pâtes molles de fromage blanc sont trempées dans une grande quantité d'eau avec des grains, tiges ou fanes de sorgho. Le tout est porté au feu à la limite de l'ébullition pendant une demi-heure environ. Les pâtes de fromages prennent la teinte rougeâtre du sorgho. C'est la coloration qui est facultative.

2.2.5 Le salage

Le salage est lui aussi facultatif. Il se fait souvent par le consommateur qui fait bouillir le fromage dans de l'eau salée pendant quelques minutes.

2.3 Le produit final : le *wagaashi* (photo III)

On obtient 1 kilogramme de fromage pour 5 litres de lait frais transformés. Ce qui correspond à un rendement de 19.4 % environ. A savoir que la densité du lait est de 1.03. Ce fromage est présenté sous forme de pains de calibres variables. Il est ainsi prêt à la consommation directe sans autre forme de préparation. Mais il est habituellement découpé

en petites tranches qui entrent dans la préparation de sauces diverses tenant lieu de source de protéines aux même titre et usage que la viande et le poisson.

2.3.1 Caractères organoleptiques

Le *wagaashi* est un fromage frais. Il correspond à une pâte molle dont les caractères organoleptiques sont:

- Couleur : blanche à blanchâtre ou rouge (coloration à volonté)
- Odeur : odeur du lait
- Aspect : mou et friable
- Goût : goût légèrement sucré du lait ou salé

2.3.2 Composition chimique

Les résultats d'analyses chimiques sont consignés dans le tableau XIII.

Tableau XIII : Composition chimique du wagaashi

Paramètres	Echantillon A	Echantillon B
<i>Matière sèche (en % de matière fraîche)</i>	38.25	38.09
<i>Matières minérales (en % de matière sèche)</i>	3.15	2.84
<i>Matières grasses (en % de matière sèche)</i>	28.87	27.01
<i>Matières azotées totales (en % de matière sèche)</i>	29.16	31.54

CHAPITRE 3 : DISCUSSIONS ET RECOMMANDATIONS

1 LA PRODUCTION DE WAGAASHI ET LE REVENU DES FEMMES RURALES

Les résultats relatifs à la typologie et à la gestion des unités traditionnelles de production fromagère montrent que cette activité crée des revenus considérables au profit de la couche la plus défavorisée du Bénin. En effet l'emprise de la pauvreté sur les femmes villageoises n'est plus à démontrer. Ces dernières sont généralement dénuées de moyens de production comme la terre et le bétail qui appartiennent traditionnellement aux hommes. Si la production du *wagaashi* semblent être leur occupation principale (91,1%), c'est sans doute parce que cette dernière ne requiert pas de gros moyens et emploie une technique très simple et facile. C'est donc une activité qui augmente le revenu du ménage. A ce titre, elle s'inscrit bien dans la stratégie de réduction de la pauvreté rurale sous toutes ses formes.

En dépit de cet atout économique certain, la production fromagère reste relativement basse (moins de 15kg en moyenne par unité de production) et très saisonnière. Ces limites traduisent une sous exploitation de l'opportunité et ne garantissent pas une régularité des revenus. Aussi, le caractère extrêmement artisanal des unités de production, l'analphabétisme des fromagères (66% de sans niveau scolaire) qui explique la gestion à vue (seulement 25% des unités tiennent une comptabilité) sont-ils autant de facteurs limitant dont la levée pourrait révolutionner le créneau et en maximiser les avantages.

2 LA PRODUCTION DE WAGAASHI ET LA REDUCTION DE LA MALNUTRITION

Les résultats d'analyses chimiques montrent que le taux de matières azotées totales du *wagaashi* (29-30%) est très voisin de celui du lait de vache qui est en moyenne de 32% . La déperdition des protéines du lait lors de la fabrication du *wagaashi* serait donc négligeable. Ce fromage traditionnel constitue donc une denrée protéique d'origine animale très nutritive. Exempte de tabous socioculturels, il pourrait contribuer à la réduction de la malnutrition. Si boire le lait n'est pas l'habitude alimentaire de la majorité des béninois, « le manger » sous forme de fromage représente une voie de consommation potentielle.

Son prix a certes augmenté les dix dernières années passant de 800 à 1000 F.CFA/Kg en 1993 (KEES et al, 1995) à 1000 à 1500 FCFA/Kg en 2003. Mais il reste toujours très modique en comparaison avec celui des fromages modernes normalisés et moins élevé que celui de la viande. Ceci en fait donc une denrée à la fois précieuse et assez accessible à une population majoritairement pauvre et toujours en quête de solutions de fortune. Le rôle que peut tenir une production accrue de *wagaashi* dans la lutte contre la dénutrition est donc capital.

3 LA PRODUCTION DE WAGAASHI ET LA PROMOTION DE PETITES ENTREPRISES

Le modèle de coopératives fromagères constitue une idée géniale mais encore très timidement adopté par les femmes rurales. Il peut inspirer la création de structures assez rationalisées du point de vue gestion de la production. La demande de *wagaashi* est très forte. Ceci a déjà été souligné par KEES et al (1995). La production encore artisanale nécessite une amélioration technique en vue d'un accroissement. Une telle vision exigerait bien évidemment une restructuration sectorielle. Les unités de production pourraient être redimensionnées et prendre la forme de micro entreprises périurbaines dotées de moyens et techniques améliorés. Il s'avérerait aussi judicieux que les groupements de femmes villageoises tiennent des unités en ceinture autour de stations laitières.

La production fromagère, si elle s'appuie sur une révolution de la production laitière (supra 66), peut être vulgarisée au point d'enrôler nombre de diplômés sans emplois du

secteur agricole. Sur ce plan également il existe donc une véritable opportunité d'entreprise qui contribuerait efficacement à la réduction du chômage et à l'augmentation du PNB au Bénin. Il convient d'ailleurs de souligner l'absence quasi totale de laiteries sur le territoire national. Un véritable créneau porteur se dissimule donc derrière la filière laitière au Bénin. Un projet laitier élaboré dans un but de production et de transformation présente de grandes chances de succès tant sur le plan économique que social. Aujourd'hui, plus que jamais, les atouts pour un accroissement de la production laitière sont nombreux. Il y a, en premier lieu, les atouts humains représentés par des cadres qualifiés (docteurs vétérinaires, ingénieurs et techniciens d'élevage...) provenant de centres de formation engagés dans la recherche et le développement. Il y a ensuite la pression croissante de la demande des produits animaux qui force la roue de la production... Cependant des contraintes non négligeables subsistent.

4 LES CONTRAINTES DE LA PRODUCTION DE WAGAASHI ET LES APPROCHES DE SOLUTIONS

La principale contrainte liée à la production fromagère est l'approvisionnement en lait. La production laitière nationale est très faible. Et la consommation du lait frais par les producteurs eux-mêmes est en compétition avec la transformation. En effet l'autoconsommation laitière est très élevée et estimée à 53% de la production. Une politique élaborée d'accroissement de la production laitière s'avère donc indispensable pour faire face aux besoins d'approvisionnement de la sous-filière de la transformation. A cet effet, il est opportun et indispensable de faire l'état des lieux de la production nationale afin d'en déduire des perspectives de développement.

TROISIEME PARTIE

ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION LAITIERE

Cette partie comprend 3 chapitres :

- ⇒ Etat des lieux de la production laitière.
- ⇒ Les perspectives de développement de la production.
- ⇒ Proposition de projets en faveur du développement laitier.

CHAPITRE 1 : ETAT DES LIEUX DE LA PRODUCTION LAITIERE

La production laitière ne constitue pas la priorité des éleveurs de bétail au Bénin. L'élevage des bovins, unique source laitière dans les exploitations agricoles, est orienté vers la production de viande. Les besoins de consommation directe en lait semblent en grande partie comblés par une importation massive de lait industriel (boîtes et poudres) et la production laitière nationale est négligeable. Mais au delà de la production laitière, c'est toute la filière bovine qui manque de vigueur.

1 LE SYSTEME DE PRODUCTION

1.1 Les producteurs

L'élevage de bovins au Bénin duquel dépend la production nationale de lait, demeure l'apanage des peuhls. L'exploitation est familiale et les activités de production sont partagées entre les membres de la famille. Chez les peuhls, l'élevage constitue une activité économique et culturelle première et la richesse s'évalue en têtes de bovins. Par ailleurs, l'héritage de la descendance est représenté par une ou plusieurs vaches selon la richesse du père. Ainsi dès sa naissance le jeune peuhl a-t-il déjà droit à sa part du cheptel qui lui revient effectivement à l'âge adulte (au mariage). C'est le point de départ d'un troupeau indépendant ou d'une nouvelle exploitation. Notons que dans une exploitation, le père est le chef du ménage. Il se fait aider dans la gestion du troupeau par ses enfants. La mère quant à elle gère le ménage et le lait.

1.2 Le mode d'exploitation et les races bovines

1.2.1 Le mode d'exploitation

Le mode d'élevage est traditionnel et extensif. Deux types sont communs à toutes les zones d'élevage du Nord-Bénin. Il s'agit des types sédentaire et transhumant. Dans le type sédentaire, les troupeaux sont de petite taille : effectif inférieur à la dizaine de bêtes rarement plus et sont gardés presque constamment autour des habitations. Ce type est rencontré sur toute l'étendue du territoire béninois. En terme économique, il n'est évidemment que d'une moindre importance par rapport au type transhumant. Dans le type transhumant, plus souvent rencontré dans la zone d'étude, les effectifs sont assez

importants. L'exploitation est très contraignante. Les troupeaux sont en déplacement constant, selon les saisons, à la recherche de pâturages et d'eau. Les mois de juillet à septembre voire la mi-octobre constituent la période la plus faste parce que humide et verdoyante. Dans ces conditions, les troupeaux sont temporairement « sédentaires ». La transhumance proprement dite a donc lieu en saison sèche, période débutant généralement à la fin du mois d'octobre pour finir en avril. Pendant cette période, l'alimentation devient une contrainte majeure. Les pâturages et les points d'eau sont rares. De longs déplacements qui peuvent concerner tout ou partie d'un campement s'imposent alors pour des mois. Il existe, cependant, quelques fermes d'Etat assez modernes gérées dans le cadre du développement de l'élevage. Les principaux projets pilotés sous la tutelle de la Direction de l'Elevage sont :

- le Projet de Développement de l'Elevage, phase III (PDE_{III}) ;
- le Projet d'Appui au Développement de l'Elevage dans le Borgou (PADEB) ;
- et le Projet Promotion de l'Elevage dans l'Atacora (PPEA) .

Le PDE_{III} bénéficie, compte tenu de ses objectifs (diversification et valorisation de la production agricole, renforcement de la sécurité alimentaire et réduction de la pauvreté...) du financement de la Banque Africaine de Développement (BAD). Il couvre environ 20% du territoire national et concerne 15 communes dans 8 départements (Borgou, Alibori, Zou, Collines, Ouémé, Plateau, Mono et Couffo) sur les 12 que compte le pays. Ce projet gère plusieurs fermes expérimentales basées sur ses différentes antennes à savoir celles de Kpinnou, de Bétécoucou, de Samiondji et de l'Okpara.

Le PADEB a un rayon d'activité limité à la zone Nord-Est du Bénin couvrant les deux départements du Borgou et de l'Alibori. Il s'agit de la zone par excellence de l'élevage bovin qui héberge en effet 68% du cheptel national sur 51 000km² (45% du territoire national).

Tous ces projets de promotion de l'élevage ont donc pour mission de gérer à bien, un patrimoine animal national non sans valeur mais assez peu fourni du point de vue qualité. Les races de bétail exploitées ont en général, une faible potentialité génétique quoiqu'elles sont autant précieuses témoignant d'une adaptation écologique forte.

1.2.2 Les races bovines exploitées au Bénin

L'élevage bovin exploite essentiellement des races locales dont des taurins et des zébus. Parmi les races taurines, il y a :

- le *Borgou* (photo IV) bétail prédominant dans le pays ;
- le *Somba* (photo V) bétail présent dans le Nord-Ouest ;
- la *N'dama* très peu représentée ;
- et la *lagunaire* qui peuple les côtes du sud.

Parmi les zébus on rencontre surtout le *Peul du Niger* , le *Mbororo* , et l'*Azaouak*..

Les Caractéristiques ethnologiques et l'aire de vie de ces races bovines sont consignées dans les tableaux XIV à XX.

- Le bétail de race *Borgou*



Photo IV : Vache de race *Borgou*

Tableau XIV : Caractéristiques ethnologiques et aire de vie du *Borgou*

Aire géographique de concentration	- Borgou - Alibori
Aire d'extension secondaire	Tout le pays
Fréquence	Race dominante du cheptel national
Couleur de la robe	Fond blanc, Taches grise, noire ou fauve
Taille au garrot	120 à 135 cm chez le mâle 110 à 125 cm chez la femelle
Poids moyen	250 à 350 kg
Origine génétique	Métissage taurins autochtones et zébus
Aptitude laitière	1-3 litre(s) par jour
Aptitude bouchère	Assez bonne ; $R_{viande} = 45-46\%$
Trypanotolérance	Assez bonne

- Le bétail de race Somba



Photo V : Vache de race Somba

Tableau XV : Caractéristiques ethnologiques et aire de vie du Somba

Aire géographique de concentration	- Atacora - Donga
Fréquence	Peu dominante
Couleur de la robe	Pie-noire ou Pie-fauve
Taille au garrot	100 à 120 cm
Poids moyen	160 à 200 kg
Origine génétique	-
Aptitude laitière	faible
Aptitude bouchère	R viande = 43-45%
Trypanotolérance	Assez bonne

- Le bétail de race *Ndama*

Tableau XVI : Caractéristiques ethnologiques et aire de vie de la *Ndama*

Aire géographique de concentration	Borgou
Fréquence	Rare
Couleur de la robe	Fauve essentiellement (Coulomb, 1980) Parfois pie (Pagot, 1985)
Taille au garrot	120 cm (rarement plus)
Poids moyen	275 à 350 kg
Origine génétique	<i>Bos taurus</i> d'Asie orientale (Choquel, 1969)
Aptitude laitière	2kg de lait par jour (Pagot, 1985)
Aptitude bouchère	R viande = 41-53% (Gueye et coll., 1981)
Trypanotolérance	Très forte

- Le bétail de race lagunaire

Tableau XVII : Caractéristiques ethnologiques et aire de vie de la lagunaire

Aire géographique de concentration	- Mono - Couffo - Atlantique - Littoral – Ouémé - Plateau
Aire d'extension secondaire	- zou
Fréquence	Moyenne
Couleur de la robe	Noire ou pie-noire
Taille au garrot	80 à 100 cm
Poids moyen	140 à 180 kg chez le mâle 100 à 140 kg chez la femelle
Aptitude laitière	Très faible
Aptitude bouchère	R viande = 50%
Trypanotolérance	Bonne

- Le bétail de race *MBororo*

Tableau XVIII : Caractéristiques ethnologiques et aire de vie du Mbororo

Aire géographique de concentration	- Borgou et Alibori
Aire d'extension secondaire	Atacora
Fréquence	faible
Couleur de la robe	Brun-rouge à noire ou fauve
Taille au garrot	140 à 150 cm
Poids moyen	400kg chez le mâle 250 à 300 kg chez la femelle
Aptitude laitière	1.5-2 litre (s) par jour
Aptitude bouchère	R viande = 50%

- Le bétail de race *Peuhl du Nigérien*

Tableau XIX : Caractéristiques ethnologiques et aire de vie du zébu peuhl nigérien

Aire géographique de concentration	- Alibori
Aire d'extension secondaire	-
Fréquence	Très faiblement représenté
Couleur de la robe	Blanche unie essentiellement Parfois pie-rouge
Taille au garrot	115 à 125 cm
Poids moyen	400 kg
Aptitude laitière	2-3 litre(s) par jour
Aptitude bouchère	Bonne ; R viande = 50%

- Le bétail de race Azaouak

Tableau XX : Caractéristiques ethnologiques et aire de vie de l'Azaouak

Aire géographique de concentration	- Alibori
Aire d'extension secondaire	-
Fréquence	Faiblement représenté
Couleur de la robe	Grise
Taille au garrot	145 cm
Poids moyen	300 à 500 kg
Aptitude laitière	3-6 litre (s) par jour
Aptitude bouchère	Bonne ; R viande = 55-60%
Trypanotolérance	Assez bonne

Il existe d'autres races à fréquences négligeables. Il s'agit du taurin *Pabli* et du zébu *White-fulani* encore appelé *Bounadji*.

2 LES ACTIVITES DE PRODUCTION

2.1 La conduite du troupeau

La conduite du troupeau est assurée par le chef de ménage aidé par ses enfants. Ceux-ci conduisent les animaux au pâturage deux fois dans la journée :

- une première fois le matin entre 10 et 13 heures (à ces heures là, la rosée a déjà disparu des pâturages) : ce premier départ pour le pâturage fait suite aux petits travaux champêtres et à la traite ;
- et une fois au coucher du soleil (le temps étant redevenu doux).

Les pâturages sont tous naturels et correspondent aux aires non cultivées. Ils sont en général voisins des cultures et il n'est pas rare que des conflits surviennent entre éleveurs et paysans suite au passage des troupeaux.

2.2 Le suivi sanitaire

Il est assuré par des agents des services de l'élevage. Dans les départements du Borgou et de l'Alibori en particulier, cette tâche incombe à un Spécialiste de Santé Animale (SSA) délégué par le PADEB pour couvrir chaque commune. Ces agents interviennent souvent pour prodiguer des conseils aux éleveurs à propos des mesures prophylactiques. Ils pilotent les programmes de vaccination et interviennent en cas de pathologies. Les principales causes de sollicitation du service vétérinaire sont la trypanosomose et les mammites. Signalons que la trypanosomose constitue un facteur limitant de l'élevage et donc de la production laitière. Selon SASSON (1996) la forme aiguë et mortelle de cette maladie appelée « Nagana » réduirait de 80% la capacité productrice des sujets rescapés. Sur l'ensemble des troupeaux de la zone d'étude, les statistiques du service Suivi et Evaluation au PADEB ont indiqué une morbidité de 7 % environ, pour l'année 2002 (PADEB, 2002).

2.3 La traite et la productivité des vaches

La traite est essentiellement dévolue aux enfants du ménage. Deux traites sont effectuées par jour. La première commence dans la plupart des exploitations après les travaux champêtres du matin autour de 9-10 heures puis la seconde a lieu dans l'après midi. La technique utilisée est manuelle et les manipulations se déroulent en plein air dans le parc à bétail. Le lait est recueilli dans desalebasses ou marmites réservées à cet usage. Il n'y a aucun contrôle de salubrité formelle. Les résultats de l'enquête rétrospective que nous avons effectuée au niveau des hôpitaux de zone ne mentionnent pas cependant de cas pathologiques directement imputables à une mauvaise qualité microbiologique du lait. Cependant des maladies diarrhéiques et nutritionnelles d'incidences variées (annexe III) sont à notifier.

Des relevés de la productivité laitière effectués sur dix (10) vaches de race *Borgou* ont permis d'établir le tableau XXI. Il faut noter que ces vaches étaient au moins à leur deuxième lactation et en bonne santé.

Tableau XXI : Productivité de 10 vaches de race *Borgou*

Vache	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Production journalière(en litre)	0.50	1.00	1.50	1.25	0.75	0.75	2.00	1.75	0.75	1.00

La production journalière moyenne de ces vaches varient donc entre 0.5 et 2 litres de lait par jour selon les sujets ; soit une production extrapolée de 139.05 à 556 kg de lait par an avec une moyenne de 311.5 kg par an. Cette moyenne n'est pas loin de celle (320,59 kg par an) enregistrée par le Service de Suivi et Evaluation du PADEB en septembre 2001 sur les vaches de la même race dans la même zone.

2.4 Les activités de collecte et de transformation

Les activités de collecte, de transformation et de distribution du lait ne sont pas du tout développées au Bénin. On note un circuit de collecte et de distribution très court entre les camps peuls (sites de productions) les villages satellites (sites de consommation et d'éventuelles transformations) et les marchés locaux. Les activités de transformation suscitent actuellement un regain d'intérêt mais restent toujours limitées à des productions artisanales dans les campagnes. Les produits laitiers courants sont le lait caillé, le fromage frais et le beurre. On note une timide émergence de petites unités de fabrication de yaourt à Cotonou (le plus grand centre urbain et économique du pays situé dans le sud).

En définitive, les principales contraintes de la production laitière au Bénin se situent aussi bien en aval qu'en amont de la filière. Il s'agit :

1. du système de production demeuré trop traditionnel avec la dispersion et le manque d'organisation des éleveurs et une production saisonnière et très peu rationnelle ;
2. du faible potentiel génétique (1-3 litres de lait / jours) des races exploitées, des problèmes d'alimentation et de santé;
3. du manque d'une tendance et d'une politique extensive ;

4. de l'envahissement du marché national par les produits d'importation notamment le lait en poudre ;
5. et de l'inexistence d'une pression industrielle ou semi-industrielle sous forme de demandes palpables de lait (comme matière première) qui matérialiserait l'enjeu économique de la filière.

CHAPITRE 2 : LES PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION

1 LES AVANCEES RECENTES

Depuis 2003 le PDE^{III}, a mis en route un programme d'amélioration génétique de la race *Borgou*. Ce programme qui s'exécute sur la ferme d'Elevage de l'Okpara (FEO) vise l'introduction de meilleurs gènes laitiers. Les races donneuses d'origine indiennes, ont été importées du Brésil et auraient le double avantage d'être caractérisées par une acclimatation facile et des aptitudes bouchère et laitière assez bonnes. Il s'agit des races *Gir* et *Girolando*. La race *Gir*, présente des aptitudes laitière très intéressantes : 2063 litres de lait sur une période de 326 jours (GAUR et al, 2003). Des études en vue de la caractérisation génétique, de la conservation et la valorisation de la race *Somba* sont en cours depuis 1997 dans le cadre du projet INCO-Somba (CORAF, 2001). Dans la suite, nous nous intéresserons surtout aux essais d'amélioration de la race *Borgou* conduits par la FEO.

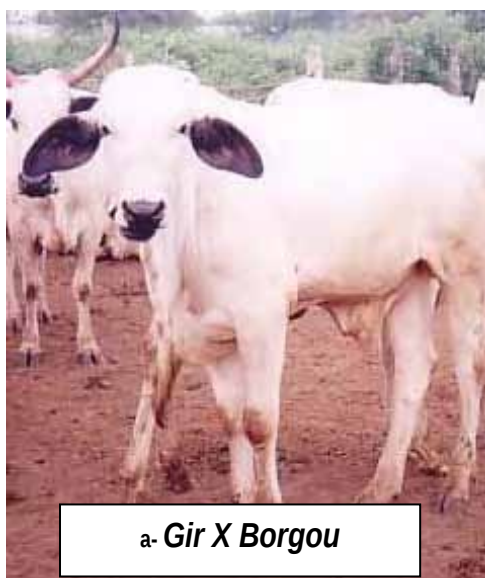
1.1 Présentation de la FEO

La FEO est une ferme d'Etat créée en 1952. Depuis la libéralisation par l'Etat des secteurs de production en 1990, elle a une vocation expérimentale et sert continuellement d'antenne de pilotage pour différents projets de développement de l'élevage (surtout bovin) qui se succèdent. Elle est située à environ 15 km de la ville de Parakou et couvre une superficie de 33 000 ha. Son capital animal actuel est de 1407 bovins de races *Borgou* (93% du cheptel), de race *Ndama* (6%), de métis et d'une cinquantaine de porcs. Au total, 34 ouvriers, techniciens et cadres travaillent sur cette ferme aux infrastructures assez modestes.

1.2 Les essais d'amélioration génétique en cours sur les bovins

Deux types de croisements ont cours sur la FEO. Par le biais de l'insémination artificielle, la race *Borgou* est croisée avec la race indienne *Gir* (*Gir X Borgou*) puis avec la race *Girolando* (*Girolando X Borgou*). Ces croisements sont censés offrir le double avantage de la certitude sur la nature du génome transmis (*Gir* ou *Girolando*) et d'assurer un contrôle strict de la dynamique du groupe, de la reproduction et de la production. Les premières

naissances issues de ces croisements ont donné des veaux métis (photos VI .a et VI .b) bien portants avec un poids moyen à la naissance de 21 kg et une bonne croissance pondérale (75 kg à 3 mois puis 130 kg à 6 mois). Pour le moins, ces résultats présagent d'une amélioration génétique significative vue qu'à 6 mois d'âge le métis *Gir X Borgou* pèse presque autant qu'un *Gir*. pur de 12 mois. En effet, le poids corporel, à un an, de cette race bien conformée est de 138 kg chez le mâle et de 136 kg chez la femelle (GAUR et al, 2003). Il y a aussi le poids à la naissance (21kg) qui a nettement évolué par rapport à celui des veaux *Borgou* compris entre 15 et 17 kg (ADENIJI, 1989).



Photos VI : Veaux métis résultant des essais d'amélioration de la race *Borgou* à la FEO

Seulement il serait erroné de croire que la levée des contraintes d'ordre génétique suffirait à elle seule à induire un boum dans la production. Bien plus souvent c'est le système de production entier qui est en cause. Ainsi, le programme d'amélioration génétique devrait-elle à notre avis, s'intégrer à une véritable révolution du sous secteur de l'élevage ; révolution qui doit permettre de résoudre beaucoup d'autres contraintes trop souvent occultées. Il s'agit entre autre de la politique d'élevage elle-même, de l'alimentation, de la gestion technique et financière...

2 L'INDISPENSABLE REVOLUTION SECTORIELLE

La croissance démographique a engendré une hausse des demandes de produits animaux. Pour faire face à cette réalité et participer dûment à la croissance économique, l'élevage doit cesser d'être une activité exclusivement paysanne dévolue aux seules populations pastorales. En clair, il doit perdre de son caractère traditionnel. Une révolution agricole généralisée est nécessaire. Celle-ci doit passer par la mise en œuvre de politiques de professionnalisation qui permettent de substituer un élevage fermier à court terme puis industriel à long terme à l'élevage absolument agropastoral et extensif. Ceci nécessite bien évidemment une profonde réforme du système avec la redéfinition des cadres d'action, des prérogatives qui incombent à chacun des acteurs de développement.

2.1 Un nouvel entrepreneuriat agricole : les futurs éleveurs

La révolution que requiert l'agriculture béninoise et le sous secteur élevage en particulier est, d'abord et avant tout, une révolution structurelle. Elle doit consister en la dynamisation d'un secteur privé professionnalisé et organisé qui puisse enfin prendre le relais de l'Etat démissionnaire. En fait, le désengagement de l'Etat sous les PAS des années 90 s'est fait sans que le secteur privé ou les organisations paysannes n'aient pu prendre véritablement, le relais ; tant les moyens hérités des modes d'intervention antérieurs étaient faibles (DUFUMIER, 1996). Cette transition ratée a engendré un retard de développement que seule une politique d'entrepreneuriat agricole nouvelle peut réduire. Il s'agira de mobiliser à fond le capital humain disponible accroître la productivité. Car au Bénin, faut-il le

souligner, comme partout ailleurs en Afrique, c'est la faible productivité qui est au cœur des problèmes économiques (BANQUE MONDIALE, 1989).

2.1.1 Le développement d'un élevage fermier

L'élevage bovin doit perdre de son traditionalisme et cesser d'être l'apanage des peuhls pour qui il constitue, plus que toute autre chose, un mode de vie, une culture. Une sorte de « démocratisation de l'élevage » permettrait alors le développement d'un élevage fermier sous formes de coopératives de production et de transformation. Il ne s'agit pas de remplacer l'élevage traditionnel extensif nomade, mais de le compléter par un système semi-intensif en station avec une gestion rationnelle et avec des projections économiques bien élaborées. Le profil du futur éleveur dans ces coopératives fermières est celui de professionnel sortis des différentes institutions de formation agricole. Ces types d'éleveurs « modernes » pourront être représentés par les nombreux diplômés sans emplois. Ces derniers constituent un énorme potentiel actif et intellectuel pour le secteur. En clair les jeunes diplômés du secteur agricole et les jeunes des campagnes ont la possibilité de révolutionner l'agriculture par une simple vocation. Pour ce qui concerne l'élevage en particulier, la production laitière revêt une grande importance et présente des opportunités diverses fortement exploitables dans le nouveau système préconisé. En effet la promotion de coopératives laitières communales périurbaines pourrait enclencher un décollage de la production nationale, synonyme de croissance économique et de réduction du chômage et de la pauvreté.

2.1.2 La garantie d'un environnement politique et économique favorable : le nouveau rôle de l'Etat

Pour une agriculture nouvelle, le retour de l'Etat dans un rôle de catalyseur de mutation est indispensable. Ce rôle devra se traduire par :

- la confirmation du secteur agricole comme celui des grands enjeux socioéconomiques dans le processus de la lutte contre la pauvreté ;
- une stimulation et un encouragement de l'initiative privée ;

- une intermédiation entre les coopératives agricoles et les partenaires au développement ;
- et une dynamisation du crédit agricole avec des taux d'intérêt concessionnels.

En résumé, l'Etat doit fixer une projection de la filière dans un moyen et long termes et veiller à ce que les moyens mis en jeu y concourent favorablement.

2.2 Une concertation permanente et des échanges professionnels entre les paysans traditionnels et les futurs fermiers

La promotion d'un nouveau système d'élevage ne doit guère signifier une rupture avec le monde paysan traditionnel. Elle doit rester en ligne droite avec les objectifs de réduction de la pauvreté en zones rurales. Ainsi devrait se maintenir un environnement de concertation et d'échange renforcés entre les deux systèmes. Les jeunes éleveurs fermiers et les paysans seront amenés à créer un cadre de dialogue sur les principaux problèmes de développement agricole. La concertation, portera sur le choix des objectifs de développement, des actions à mener et des moyens à mettre en jeu. La jeunesse qualifiée et entreprenante mettra en valeur son savoir rationnel avancé en matière de développement et de gestion d'entreprise alors que les paysans traditionnels auront le mérite de mettre en jeu leur dextérité dans la pratique de l'élevage. Dans tous les cas, la synergie des connaissances devrait être avantageuse à tout point de vue et pour tous.

En premier, le sous secteur de l'élevage y trouvera matière à expansion avec pour corollaire l'augmentation de sa part dans le PIB. Ensuite, les différents acteurs pourraient augmenter leurs revenus ; ce qui correspondrait évidemment à une réduction sensible de la pauvreté et favoriserait par surcroît la création d'emplois.

Il s'avère donc crucial que le mobile et les objectifs des mutations ci-dessus préconisées soient clairement explicites et compris par chacun des protagonistes pour qu'aucun conflit d'intérêts mal définis ne vienne les grever.

CHAPITRE 3 : PROPOSITION DE PROJETS EN FAVEUR DU DEVELOPPEMENT LAITIER

Dans les chapitres précédents, nous avons montré que le développement laitier requiert une profonde mutation du système traditionnel d'élevage bovin. Aussi avons-nous établi que la production fromagère artisanale présente des atouts économiques et stratégiques très importants. Elle est donc susceptible de servir de fer de lance pour la révolution préconisée. Il reste à définir les modalités pratiques qui devront faire interface entre les approches d'idées émises et le développement effectif. A cet effet, ce chapitre propose un schéma de création de micro entreprises de production et de transformation laitière. Comment monter et réussir un projet de laiterie au Bénin ?

1 L'IDEE DE PROJET

L'environnement socioéconomique actuel du Bénin est assez favorable à l'investissement privé. La croissance démographique et l'agrandissement des villes élargissent continuellement le marché de consommation des produits laitiers sans que les ressources humaines disponibles ne puissent être dûment utilisées en vue d'une production suffisante. Il existe alors une réelle opportunité d'affaire dans cette sous filière. La création de laiteries semi-modernes dont notamment des fromageries pourrait capitaliser à bon escient les moyens humains et conquérir ce marché de consommateurs.

2 CREATION DE FERMES LAITIÈRES ET DE FROMAGERIES SEMI-MODERNES

2.1 Aspects statutaires

Les fermes et fromageries peuvent se développer sous forme de coopératives ou d'entreprise individuelle.

2.2 Les produits d'exploitation envisageables

Il s'agit principalement du lait et du fromage. Toutefois, d'autres produits laitiers tels que le yaourt et le beurre pourront faire partie d'une gamme de produits de diversification.

2.3 Le choix du lieu d'implantation

L'implantation de fermes laitières et de fromageries doit tenir prioritairement compte de la localisation des marchés de consommation. Actuellement, le fromage est produit dans le Nord-Bénin alors que le marché de grande échelle se trouve dans le Sud. Pour rapprocher le produit du consommateur il convient de délocaliser la production laitière dans les zones péri-urbaines du Sud. A cet effet, nous indiquons les départements de l'Atlantique, de l'Ouémé et du Plateau. Mais, comment produire du lait dans ces zones humides où la charge glossinaire est sensée contrarier l'exploitation des bovins non trypanotolérants ? Cette interrogation pose le délicat problème de la gestion des intrants.

3 LA MOBILISATION DES INTRANTS

Ils correspondent notamment aux intrants animaux et alimentaires et aux moyens humains.

3.1 Les intrants animaux ou d'origine animale: races bovines et le lait

Le lait est un intrant central dans la fromagerie. Traditionnellement, sa production est quasi nulle dans le Sud (lieu d'implantation en projet). Il existe donc deux alternatives pour l'approvisionnement en lait : en transporter du nord vers le sud ou en délocaliser la production. Si la première alternative pose un problème économique quasi irréductible (coût

et risques du transport), la deuxième quant à elle pose un problème susceptible d'être contrôlé. Il s'agit de l'adaptabilité des intrants animaux aux conditions écologiques (humidité et charge glossinaire du sud) . En effet, ABIOLA et al (2004) ont montré qu'avec une couverture médicale judicieuse, l'élevage de zébus sahéliens pourrait triompher de la trypanosomose et donner des résultats satisfaisants dans le Sud-Bénin. Cette nouvelle donnée scientifique participe évidemment de l'idée d'une révolution sectorielle et autorise une possible délocalisation de la production laitière à long terme. Fort des résultats obtenus par ces auteurs, nous suggérons l'exploitation :

- à court terme de zébus sahéliens et de races exotiques européenne,
- et à moyen et long termes des métis issus de programme d'amélioration génétique.

Les effectifs de démarrage peuvent se constituer à partir d'une vingtaine à une cinquantaine de zébus de race Azaouak et d'une dizaine de races exotiques. Cet effectif pourra être au besoin orienté vers une configuration métissée.

3.2 Les intrants alimentaires et médicamenteux

L'exploitation de zébus dans le sud va contraindre à un investissement médico-sanitaire important du fait du grand risque de la trypanosomose. Une gamme variée de trypanocides sera indispensable. En revanche, il existe un atout inouï sur le plan alimentaire. Le sud humide est caractérisé par une impressionnante disponibilité fourragère le long de l'année. Plusieurs avantages découlent de cet atout.

- Sur le plan économique : le coût de l'alimentation serait plus supportable avec une politique de valorisation efficiente du disponible fourrager.
- Sur le plan zootechnique : la réduction des mouvements voire la stabulation vont faciliter l'entretien et la gestion des troupeaux. En effet, dans le système traditionnel développé dans le septentrion, la transhumance, forcée par la sécheresse, entrave la maîtrise de la reproduction et de la production.

Les intrants alimentaires à prévoir seront donc essentiellement du foin, de la paille et des concentrés céréaliers (maïs et sous produits).

3.3 Les moyens humains

Le projet dispose d'une main d'œuvre potentiellement qualifiée composée des nombreux diplômés sans emplois sortis des écoles agricoles nationales et internationales. Il convient de noter qu'une grande délicatesse devra caractériser la prise en charge du volet santé et reproduction animales. Le risque de fragilité et de sensibilité des intrants animaux, impose un personnel compétent et avisé. Le service d'un ou deux docteurs vétérinaires est nécessaire sur chaque station. Nous proposons l'intervention d'un vétérinaire, d'un technicien bouvier par troupeau de 50 vaches. Un personnel d'entretien serait aussi utile. Des jeunes de différents niveaux de formations peuvent être initiés à la fabrication du fromage frais.

3.4 Les moyens immobiliers et matériels

- ***Pour la ferme laitière***

Une ou plusieurs vacherie(s) sont indispensables selon la taille et la composition des troupeaux. Celles-ci devront être construites de manière à garantir un plancher, des plates-formes, des caniveaux et des passages étanches. Divers autres locaux tels qu' un local de traite et un local de stockage pourraient être utiles. Il faudrait aussi prévoir des mangeoires et des abreuvoirs en matériau lavable.

- ***Pour les fromageries***

Nous suggérons que celles-ci soient construites autour (en ceinture) ou mieux à l'intérieur des stations laitières pour faciliter le transfert du lait. Une cuisine à plafond élevé et bien aérée est nécessaire pour chaque fromagerie. Elle doit être équipée de foyers semi-modernes à support élevé. Ce dispositif permettrait d'assurer une certaine hygiène de la préparation. Le gaz ou l'électricité peut être utilisé comme source de chaleur. Contrairement au bois de chauffe traditionnellement utilisé, ces sources d'énergie permettront un contrôle plus facile des réglages thermiques. Pour les opérations de filtration et de moulage il faut des moules artisanales en matériau végétal (photo III) que l'on trouve facilement sur le marché. Par contre, il faudra en modifier l'utilisation en associant un dispositif de support qui porterait plusieurs moules à la fois. Il s'agit, là, d'une proposition d'adaptation aux exigences de la fabrication intensive en entreprise. Pour le stockage avant commercialisation il faut des bacs ou bassines en plastic ou aluminium.

3.5 Les moyens financiers : sources de financement

L'origine du capital financier peut être variable. Dans une entreprise individuelle, il peut être constitué des fonds propres de l'entrepreneur. Ce dernier peut être un homme d'affaire ; auquel cas il devra se référer à un spécialiste des productions et de la santé animales. Des financements extérieurs (banques) sont aussi envisageables. Dans le cas de coopératives fermières ou fromagères, les jeunes entrepreneurs (diplômés sans emploi par exemples) pourront faire recours aux micro crédits agricoles. Les services du Centre de Développement de l'Entreprise (CDE), de la future Banque Régionale de Solidarité (BRS) et de bien d'autre sources peuvent être sollicités. Dans les deux cas il serait intéressant qu'un appui gouvernemental vienne encourager les initiatives d'entreprises laitières. Ces appuis peuvent consister en l'exonération de taxes sur l'importation d'équipements, et surtout des intrants animaux.

4 LA COMMERCIALISATION DU WAGAASHI

Nous proposons deux modes d'écoulement :

- la vente en gros : elle consistera à servir des revendeurs spontanés qui assureront à leur tour la distribution en bout de chaîne ;
- la vente en kiosques : elle consistera à ravitailler directement les marchés physiques urbains. Des kiosques de vente devront être installés, à cet effet, dans les marchés de Porto-Novo, de Cotonou , etc. de même que dans les centres-ville.

Au début il faudra mettre au point une stratégie communicationnelle pour placer le produit. Le *wagaashi* est, certes, un produit familier mais le public peut éventuellement afficher une réticence quant à son origine. Rappelons que jusqu'ici c'est le fromage septentrional qui est réputé pour sa bonne qualité.

5 LES REVENUS ATTENDUS

En termes financier et économique ils sont difficiles à évaluer avec exactitude pour une ferme laitière où la production tient à des paramètres biologiques. Mais une estimation du chiffre d'affaire est envisageable suivant la taille de l'entreprise. Avec une cinquantaine de vaches laitières spécialisées, la production annuelle de lait s'évaluerait à 150.000 litres en moyenne. Ce qui correspondrait à un chiffre d'affaire prévisionnel minimal de 45.000.000 F CFA si le litre de lait est vendu à 300 F CFA. En laiterie, 150.000 litres de lait permettraient de produire 30.000 kilogrammes de fromage pour une valeur financière de 60.000.000 F CFA si le fromage est vendu à 1500 F le kilogramme.

6 IMPACT ECONOMIQUE ET SOCIAL ATTENDUS

Ces projets d'entreprise permettront de créer des centaines d'emplois directs et indirects dans la filière lait donc une réduction du chômage. Ils vont également induire l'accroissement de la consommation du lait et de ces dérivés et contribuer ainsi à assurer la sécurité alimentaire. On peut s'attendre à une véritable mise en place de la filière lait avec un apport économique important.

CONCLUSION

Réduire de moitié la prévalence de la pauvreté dans le monde d'ici 2015 : tel est le défi majeur que la communauté internationale compte relever. A cet effet, la plupart des pays en développement ont défini des axes stratégiques dans leur Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP). Au Bénin, la pauvreté rurale s'est révélée être la plus inquiétante. Les femmes sont principalement touchées par ce fléau. C'est donc à juste titre que la Commission Nationale pour le Développement et Lutte contre la Pauvreté (CNDLP) préconise la promotion d'activités agricoles génératrices de revenus. Le secteur agricole se retrouve de facto au cœur de la lutte anti-pauvreté et ne manque pas d'atouts surtout dans le domaine de la production et de la transformation des produits animaux.

La fabrication artisanale du fromage frais de vache (*wagaashi*) qui a fait l'objet de cette étude constitue un véritable créneau porteur de la sous filière des productions et transformations laitières. Les résultats d'observations et d'analyses qui suivent en témoignent. En effet, cette étude qui s'est déroulée d'août à octobre 2003 dans le Nord-Est du Bénin, nous a permis d'aboutir à des conclusions très prometteuses sur le plan économique et social.

L'approche méthodologique utilisée a consisté en une enquête prospective et en un essai de caractérisation de la production fromagère locale dans les départements de l'Alibori et du Borgou.

Notons pour commencer que la fabrication du *wagaashi* est l'apanage de femmes rurales appartenant surtout aux groupes ethniques bariba et peuhl qui peuplent le septentrion du Bénin. Ces femmes qui tirent le maximum, si ce n'est la totalité de leurs revenus de cette activité, font bien partie de la couche dénuée vivant dans les zones les plus en proie à la pauvreté existentielle. L'étude réalisée trouve ici toute sa pertinence quant à sa participation à la stratégie de réduction de la pauvreté rurale.

Le marché de *wagaashi* est caractérisé par une demande constamment élevée face à laquelle l'offre saisonnière et insuffisante s'asphyxie. Ceci appelle théoriquement à une

production accrue qui fait défaut. Il y a donc une opportunité évidente de développer le marché en suscitant une augmentation de la production fromagère par :

- l'amélioration de la technologie de préparation qui du reste est encore trop artisanale et inadaptée à une production accrue ;
- la bancarisation des organisations féminines comme les groupements de femmes fromagères avec des options de prêts concessionnels ;
- et le développement de mini-laiteries périurbaines et urbaines sous forme de micro-projet par les diplômés sans emplois.

Sur ces points, il y a de quoi espérer une nette contribution des activités de transformation laitière dans l'effort de réduction de la pauvreté. c'est néanmoins, sur ces mêmes points que des contraintes non négligeables grèvent les nombreux atouts de la sous-filière.

D'abord, les unités de production existantes sont de typologie assez contraignante : elles sont essentiellement individuelles et familiales (76%), rudimentaires et de gestion généralement peu rationnel. Il est alors très difficile voire impossible d'évaluer au moyen de paramètres rationnels la rentabilité de ces unités. Par ailleurs la faible production (seulement 15 kg / j en moyenne) traduit le fait que les femmes fromagères ne tirent pas encore le maximum de profit de cette activité. La rentabilité de l'activité est avérée tout de même. Une autre contrainte majeur est l'approvisionnement en lait. La production laitière qui est censée alimenter la transformations est insuffisante. Elle est, par ailleurs, à moitié auto consommée par les éleveurs traditionnels (les *peuhls*) qui généralement font de l'élevage une activité culturelle. Pour ces derniers, la production de lait ne représente pas une véritable préoccupation et moins encore une priorité. Alors, cette faible production est entretenue par un système d'élevage trop traditionnel. Il s'en suit que le sous secteur des productions animales reste sous exploité alors même que la poussée démographique des dernières années a engendré un accroissement des besoins alimentaires protéiques. Après analyse, nous estimons qu'une profonde mutation dans tout le système de production est nécessaire pour permettre à l'élevage de jouer pleinement le rôle qui lui est dévolu. Il convient de

considérer lesdites mutations comme une révolution devant « démocratiser » et « moderniser » l'élevage bovin. Cela pourrait passer par le développement de coopératives fermières communales avec un nouveau profil d'éleveurs (jeunes producteurs et ou techniciens dûment qualifiés) et l'exploitation de races bovines améliorées. La présente étude a notamment révélé qu'il existe d'importants atouts pouvant être mis à contribution. Ces atouts peuvent se distinguer en :

- atouts humains représentés par de nombreux cadres supérieurs des domaines vétérinaires et agronomiques formés dans des établissements d'expertise avérée;
- atouts animaux représentés par un cheptel composé de races locales assez communes et très bien acclimatées aux zones agro – écologiques (*Borgou* et *somba* surtout) et servant déjà de base d'essais d'amélioration génétique (introduction de gènes laitiers provenant des races indiennes: *Gir* et *Girolando* importées du Brésil). Il s'agit d'un programme d'importance majeur exécuté par la Ferme d'Elevage de l'Okpara, une structure étatique d'expérimentation.
- et atouts financiers représentés par l'engagement de nombreuses institutions financières dans la stratégie de réduction de la pauvreté : l'UEMOA et la BCEAO ont institué une banque spéciale (la Banque Régionale de Solidarité) ; la Banque Africaine de Développement veut faciliter l'accès au capital dans les milieux ruraux par la promotion des crédits agricoles...

En somme, ce modeste travail a révélé et confirmé les grandes potentialités présentes dans le sous secteur des productions animales en générale et dans les activités de transformation du lait en particulier. Il reste que ces potentialités soient capitalisées et valorisées au mieux pour participer dûment à la stratégie nationale de réduction de la pauvreté. Nous suggérons à cet effet qu'une concertation nationale se tienne pour étudier et élaborer « une politique du lait » pour les court, moyen et long terme.

BIBLIOGRAPHIE

1. ABIOLA, F. A. (2001)
Utilisation des trypanocides en Afrique subsaharienne.
Dakar : EISMV/FAO.170p.
2. ADENIJI, K. O. (1989)
Review of endangered cattle breeds of Africa.
In: Animal Genetic Resources in Africa: high potential and endangered livestock.
Naïrobi: OUA/STRC/IBAR Publication. p20.
3. ANINAT, E. (2000)
Renforcer la stratégie de réduction de la pauvreté.
[Ressource électronique].
<http://www.imf.org/external/np/speeches/2000/061500f.htm>
4. BAD. (2003)
La banque africaine de développement.
[Ressource électronique].
<http://www.afdb.org/knowledge/publications>
5. BANQUE MONDIALE. (1987)
Rapport sur le développement dans le monde.
Washington, D. C. 317 p.
6. BANQUE MONDIALE. (1989)
L'Afrique subsaharienne. De la crise à la croissance durable.
Etude de perspective à long terme.
Washington, D. C. 346 p.

7. BANQUE MONDIALE. (2001)
Perspectives de l'économie mondiale 2002.
Washington, D. C.
8. BANQUE MONDIALE. (2003)
Benin at a glance. [On line]
http://www.worldbank.org/data/countrydata/aag/ben_aag.pdf
9. BCEAO. (2003)
Note de présentation de la Banque Régionale de Solidarité.
[Ressource électronique].
<http://www.bceao.int/internet/bcweb.nsf/pages/brs01>.
10. BERHAUT, J. (1967)
Flore du Sénégal. 2^{ème} édition.
Dakar : Clairafrique. 485p.
11. CHOQUEL, P. G. (1969)
Intérêt et utilisation des bovins trypanotolérants.
Th. Méd. Vét., Alfort, 22.
12. CNDLP. (2002)
Document de stratégie de reduction de la pauvreté au Bénin. 2003-2005.
Cotonou : CNDLP. 77p.
13. COULOMB, J. (1980)
Elevage en pays sahélien.
Paris : Presse universitaire. 283p.

14. DE / BENIN. (2000)
Rapport annuel 2000.
Cotonou.
15. DELGADO, C., ROSEGRANT, M., STEINFELD, H.,
EHUI, S. et COURBOIS, C. (1999)
L'élevage d'ici 2020. la prochaine révolution alimentaire.
Washington, D. C. 82p.
16. DUFUMIER, M. (1996)
Les projets de développement agricole. Manuel d'expertise.
Paris : Karthala et CTA. 350p.
17. FAO. (2000)
Agriculture: horizon 2015/2020. rapport technique provisoire.
[Ressource électronique].
<http://www.fao.org/es/esd/gstudies.htm>
18. FAO. (2001)
L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde 2001
Rome : FAO.
19. FAO. (2001)
La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2001.
Rome : FAO. 295p.
20. FAO. (2002)
Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2002.
Rome : FAO. 230p.

21. FMI. (2003)

La facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (FRPC).
[Ressource électronique].

<http://www.imf.org/external/np/exr/facts/fre/prgff.htm>

22. GAUR, G. K., KAUSHIK, S. N. and GARG, R. C. (2003)

The Gir cattle breed of Indian. Characteristics and present status.

In: Animal Genetics Resources Information, 33: 21-29.

Rome: FAO.

23. GUEYE, E., PICHON, E. et MALANG, B. (1981)

Etude caractéristique du taurin Ndama en élevage traditionnel.

Kolda : CRZ.

24. JOHNSON, A. B. C. (2003)

Principe et valorisation du droit au compte dans l'UEMOA.

Mémoire. MPTCF, CESAG-Dakar. 48p.

25. KEES, M., GUIWA, C. et OUALI, A. M. (1995)

Fabrication artisanale de fromage au Bénin. Un exemple à suivre en zone tropicale.

Bulletin du réseau TPA n° 11, décembre 1995.

26. KIM, H., HARDY, J. NOVAK, G., RAMET, J. P. et WEBER, W. (1982)

Les goûts anormaux du lait frais et reconstitués.

Rome : FAO. 50p.

27. MAYEYENDA, A. (1997)

Politique économique du développement et Programme d'Ajustement Structurel au Sud du Sahara.

Montréal : CREFE, Université du Québec. 43p.

28. MBAYE, S. (2002)
L'Afrique noire face aux pièges du libéralisme.
Le Monde diplomatique, juillet 2002. 22-23.
29. OIE. (2002)
La recherche vétérinaire internationale et le contrôle des maladies animales pour réduire la pauvreté et protéger les consommateurs.
Communiqué de presse, 28 mars 2002. [Ressource électronique].
<http://www.oie.int/>
30. PADEB. (2002)
Rapport annuel.
31. PAGOT, J. (1985)
L'élevage en pays tropicaux.
Paris : G. P. Maisonneuve et Larose. 566p.
32. PAILLET, S. (200)
L'initiative PPTE de réduction de la dette des pays pauvres très endettés. [Ressource électronique].
<http://www.hcci.gouv.fr/lecture/synthese/sy010.html>
33. PNUD. (1999)
Rapport mondial sur le développement humain 1999.
New York : PNUD. 262p.
34. SASSON, A. (1986)
Quelles biotechnologies pour les pays en développement?
Paris : Biofutur. 126p.

35. SECK, T. A. (1998)
Le Sénégal au défi de l'ajustement structurel.
Le Monde diplomatique, octobre 1998. 4-5.
36. SOROS, G. (1998)
The crisis of global capitalism : open society endangered.
New York: Public Affairs. 245p.
37. TRAORE, A., MBAYE, N. et NWALLOZIE, M. (2001)
Le CORAF/ WECARD en 2000.
Dakar : CORAF/WECARD. 79p.
38. VERNIERE, M. (1991)
Economie des Tiers-Mondes.
Paris : Economica. 186p.

ANNEXES

Annexe I : FICHE D'ENQUETE – PRODUCTION DE WAGAASHI DANS LE NORD-EST DU BENIN

Date : ___/___/___/

Répondant.....

1. Identification de l'unité de production

- Localisation :.....
- Statut : individuel ___/ familial___/ coopérative___/
- Année de démarrage.....

2. Identification de la responsable d'unité

- Nom / Prénom.....
- Age :.....Ethnie :.....Religion.....
- Niveau de scolarisation : sans niveau___/ primaire___/ secondaire___/
- Formation à la production de fromage ? oui___/ non___/
- Nombre de personnes actives dans l'unité :.....

3. Installations et équipements

- Locaux utilisés : foyer réservé___/ foyer familial___/
- Matériel : artisanal___/ moderne___/
- Sol cimenté ? : oui___/ non___/

4. Approvisionnement en lait

- Origine du lait : achat___/ production propre___/ autre___/
- Approvisionnement :

- facile___/ difficile___/

- suffisant___/, insuffisant___/
- saison sèche___/, saison humide___/, toute saison___/

5. Production et productivité

- Type de produit de transformation : fromage___/, lait caillé___/, autre___/
- Quantité de fromage en kg/j :
- Destination du fromage : vente___/, autoconsommation___/, don___/
- Contrôle de qualité : oui___/, non___/

6. Outil de gestion et finance

- Avez-vous un cahier de dépenses ? oui___/, non___/
- Avez-vous un cahier de recettes ? oui___/, non___/
- Faites-vous du stockage de fromage ? oui___/, non___/
- Enregistrez-vous des pertes liées aux conditions de stockage ?
oui___/, non___/
- A combien estimez-vous ces pertes ?.....
- Comment financez-vous votre activité ?
emprunt___/, don de l'époux___/, fonds personnel___/, autre___/
- Arrivez-vous à rembourser vos dettes à temps ? oui___/, non___/
- Envisagez-vous d'accroître la production ? oui___/, non___/
- Quel genre d'appui espérez-vous ?
conseils___/, crédit___/, autres___/.....
- Quels sont vos problèmes actuels ?
approvisionnement___/, financement___/ vente___/
- Y a-t-il des risques d'accident liés à l'activité ?
Brûlure___/, intoxication___/, autres.....

7. Rentabilité et perspectives

- La production de fromage est : très __/, assez __/, peu ou pas __/ rentable.
- La demande est-elle forte à votre niveau ? oui __/, non __/
- Parvenez-vous à satisfaire la demande ? oui __/, non __/

Annexe II : FICHE D'ENQUETE – CONSOMMATEUR

1. Identification de la responsable d'unité

- Nom / Prénom.....
- Age :.....Ethnie :.....Religion.....
- Situation familiale.....

2. Connaissance et consommation du *wagaashi*

- Connaissez-vous le *wagaashi* ? oui___/, non___/
- L'avez-vous déjà acheté et consommé ? oui___/, non___/
- L'avez-vous trouvé appétissant ? oui___/, non___/
- L'achetez-vous assez fréquemment ? oui___/, non___/
- Etes-vous satisfait
 - en qualité ? : oui___/, non___/
 - en quantité ? : oui___/, non___/

3. Objections sur le marché de *wagaashi*

- Trouvez-vous l'offre satisfaisante ? oui___/, non___/
- Que déplorez-vous ?
 - la qualité hygiénique du produit___/
 - le renchérissement___/
 - le caractère saisonnier___/
 - autre.....
- Pensez-vous que la production devrait augmenter ? oui___/, non___/

SERMENT DES VETERINAIRES DIPLOMES DE DAKAR

« Fidèlement attaché aux directives de **Claude Bourgelat**, fondateur de l'Enseignement Vétérinaire dans le monde, je promets et je jure devant mes Maîtres et mes Aînés :

- ❖ d'avoir en tous moments et en tous lieux le souci de la dignité et de l'honneur de la profession vétérinaire ;
- ❖ d'observer en toutes circonstances les principes de correction et de droiture fixés par le code de déontologie de mon pays ;
- ❖ de prouver par ma conduite, ma conviction, que la fortune consiste moins dans le bien que l'on a, que dans celui que l'on peut faire ;
- ❖ de ne point mettre à trop haut prix le savoir que je dois à la générosité de ma patrie et à la sollicitude de tous ceux qui m'ont permis de réaliser ma vocation.

**Que toute confiance me soit retirée s'il advient que je me
parjure. »**

Résumé

Dans les pays en développement, de nouvelles stratégies de réduction de la pauvreté sont mises en route. Celles-ci se fondent sur le renforcement des capacités des pauvres à participer au processus de décisions et de production. Au Bénin, la pauvreté rurale est la plus inquiétante. Ce qui fait du développement agricole un axe privilégié dans la lutte anti-pauvreté.

L'objectif de ce travail a été d'évaluer quelle peut être la participation du sous-secteur de la transformation laitière dans l'effort de création d'emplois et de revenus au Bénin. Ainsi, une étude prospective a-t-elle été menée pour caractériser la fabrication artisanale du fromage frais de vache (*wagaashi*) et sa portée socioéconomique.

Les résultats obtenus ont montré que cette activité, jusque-là artisanale et saisonnière, constitue un véritable créneau porteur de l'économie rurale. De par ces atouts, elle pourrait, en effet, servir de fer de lance pour des projets laitiers semi-modernes voire modernes pour peu qu'une révolution agricole soit mise en branle.

Mots clés : Bénin-pauvreté-lutte-fabrication
artisanale-fromage.

Auteur : Sabbas ATTINDEHOU. Email : sabbastino@yahoo.fr